

L'histoire d'un chantage avec une bombe H

Des terroristes veulent faire sauter une bombe H dans Manhattan! C'est le sujet du roman "Le cinquième cavalier". Mais ce n'est pas que du roman, car selon l'auteur, Dominique Lapierre, "il est fatal que ça arrive".

Arts pages C-1 et C-4



Les volcans ont fabriqué notre univers

Les éruptions du Mont St-Helens sont une occasion de mettre en évidence le rôle qu'ont joué les volcans dans l'histoire de la terre.

Science, page B-4



L'espace est déjà pollué et "bouché"

Science page B-4



la galerie
du meuble
DÉCORATION INTÉRIÈURE

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 624-8417
(En haut Société des Alcoolés)

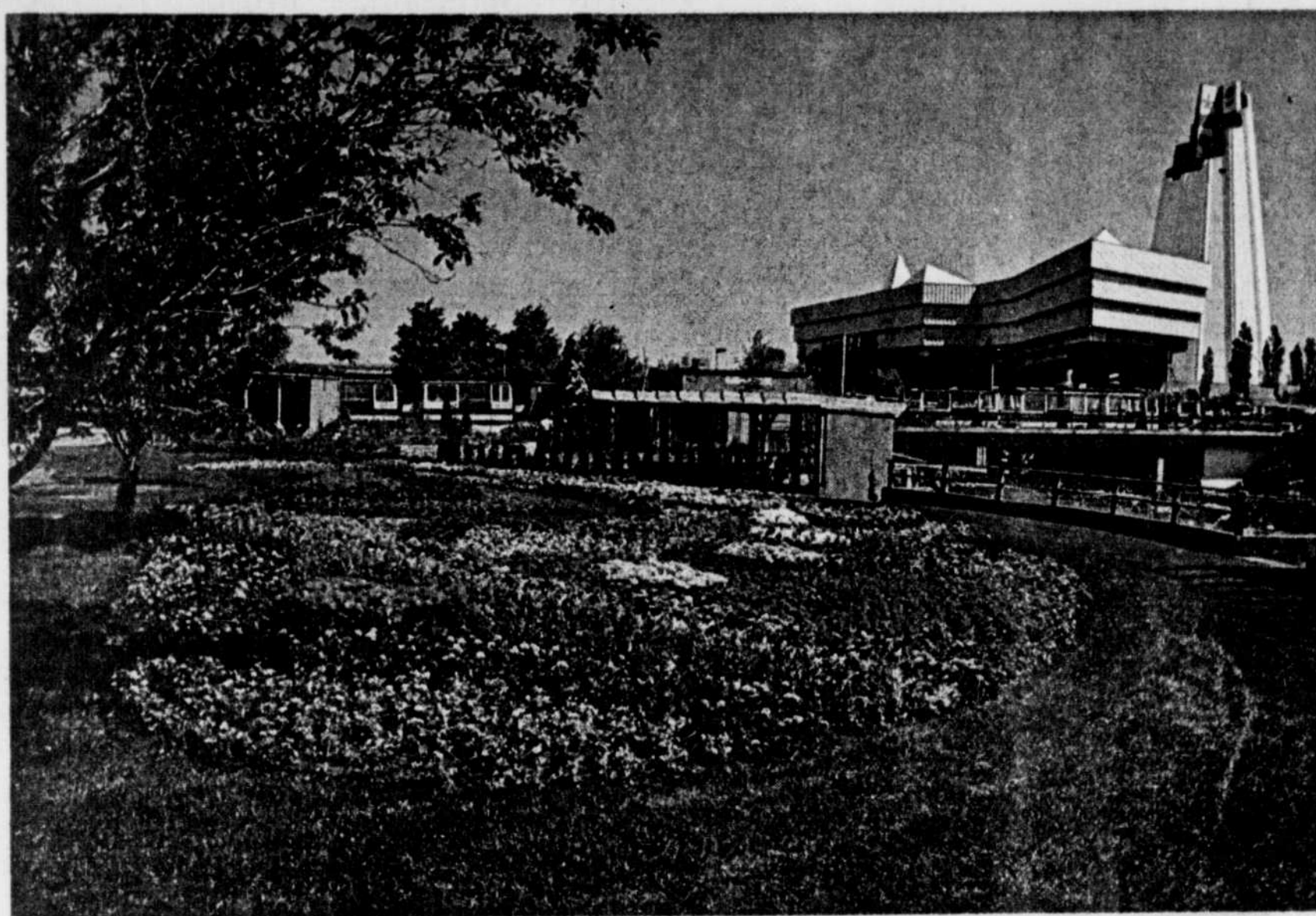
Livraison à domicile (6 jours) \$1.60

152 pages 10 cahiers

Québec, samedi 31 mai 1980

84e année, no 132

Gaspé, - Percé - Abitibi 60¢ Québec 50¢



Le Soleil, Roland Marcoux

Au tour des Florales extérieures

Les Florales internationales de Montréal, dans leur décor intérieur du Vélodrome olympique, ont quadruplé le succès prévu: 300,000 visiteurs alors qu'on en attendait 80,000. Et aujourd'hui même, débutent, sur l'île Notre-Dame, site de l'Expo 67, les grandes Florales extérieures où sont attendus, d'ici au 1er septembre, plus de six millions de visiteurs, dont bon nombre en provenance de nos régions qui s'y rendront en famille ou en groupes organisés. Vianney Duchesne, du SOLEIL, a visité les Florales. Il nous présente toutes les façons de s'y rendre, leurs heures de visites, les informations qui peuvent être obtenues. En fait, tous les détails pour les horticulteurs amateurs ou les amateurs de la nature qui veulent visiter les plus importantes Florales internationales.

habitat, page E-9

Trudeau a une attitude dangereuse, selon Clark

par André PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — S'appuyant "sur plusieurs preuves", le chef de l'Opposition, M. Charles Joseph Clark, a exprimé la crainte que le gouvernement ne mène, depuis le référendum, une stratégie "vraiment dangereuse" visant à "rendre impossible une entente avec les provinces" sur le renouvellement de la constitution.

M. Clark a manifesté son inquiétude à sa sortie de la Chambre des Communes dans une rencontre avec les journalistes au cours de laquelle il a indiqué qu'il soulèverait la question avec le premier ministre Trudeau, lorsqu'il le rencontrera prochainement, mercredi prochain.

Même si M. Trudeau avait fait part de son intention de rencontrer M. Clark ainsi que le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, afin de discuter avec eux de la réforme constitutionnelle, ce n'est qu'hier, aux Communes, que le chef du Parti conservateur a appris que le rendez-vous aura lieu mercredi.

Ainsi, le chef conservateur soulignera au premier ministre Trudeau son espoir "qu'il n'y ait aucune appro-

che de la part du gouvernement fédéral, au cours de la période précédant la rencontre des premiers ministres, qui viendrait empoisonner le climat entre Ottawa et les provinces".

En fait, M. Clark se dit "très inquiet" des récentes déclarations des ministres Donald Johnston, du Conseil du trésor, Marc Lalonde, de l'Energie, Allan MacEachen, des Finances, Gerald Reagan, du Travail et Pierre De Bané, de l'Expansion économique régionale, qui trahissent, selon lui, "une tendance très nette à attaquer les provinces".

Une telle approche, estime-t-il, s'avère menaçante pour la conférence des premiers ministres, qui doit avoir lieu le 9 juin au 24 Sussex, et "pour tout l'avenir du pays". De plus, ces "faits et gestes" des ministres risquent de compromettre également, de l'avis de M. Clark, "l'esprit et la volonté de collaboration que l'on retrouve actuellement au pays".

Endossement?

Quant à la possibilité qu'il appuie la position constitutionnelle du gouvernement, comme l'a souhaité M. (Suite à la page A2, 2e col.)

Dossiers

Concert

Des élections boudées par les Québécois

Plus de 800 postes de commissaires d'écoles seront en jeu aux élections qui se tiendront à travers le Québec, le 9 juin prochain. Damien Gagnon explique pourquoi il n'y aura cohue ni pour les mises en nomination lundi ni pour le jour du vote. Ces élections, boudées par les Québécois servent à combler une fonction difficile et peu valorisée comme en témoignent quatre commissaires interrogés pour les fins de ce dossier.

page B-1

Le Tiers-Monde vous connaissez?

Le Tiers-Monde, vous connaissez? C'est la question qu'ont posée à plus d'un millier de Québécois des anciens coopérants dans l'un ou l'autre des pays du Tiers-Monde. Ce sondage est fort révélateur quant à la perception que les Québécois ont du sous-développement et des diverses formules pour les aider. André Dionne a rencontré M. Louis-Philippe Pelletier qui a participé à ce travail.

page B-2

Le "rêve" d'un front commun dans l'amiante

Maintenant que la grève est terminée, Oliva Lemay, président du syndicat des employés de la Société Asbestos, rêve à son dernier grand objectif: la création d'une table de négociation unique pour tout le secteur de l'amiante. Georges Angers l'a rencontré et a fait avec lui le bilan de ce dernier conflit de travail.

page B-3



1,200 élèves sur scène au Grand Théâtre

C'est un "concert-démonstration" que donneront ce soir 1,200 élèves du Mouvement Vivaldi sur la scène de la salle Louis-Frédéric.

arts, page C-3

Paris accueille le pape

par Christian YVES-ROGET

PARIS (AFP) — En accueillant hier Jean-Paul II — qui effectuait ainsi son sixième grand voyage international — Paris, décoré de mille drapeaux et oriflammes tricolores, jaune et blanc aux couleurs pontificales, a montré un visage paisible, ici enthousiaste, là recueilli.

Certes, en cette première journée d'une visite de quatre jours, les prévisions d'affluence ne se sont pas confirmées. Mais sur tout l'itinéraire que devait emprunter le pape, la foule, où l'on comptait de nombreux jeunes,

était dense, plus nombreuse le soir, Place de l'Hôtel de ville.

Aussi, les quelque 15,000 agents du service d'ordre mis en place par mesure de sécurité, n'ont-ils jamais eu à intervenir. Il est vrai que beaucoup de rues et d'artères avaient été interdites à toute circulation et que la télévision française, transmettant en direct toutes les cérémonies prévues, beaucoup de Parisiens avaient choisi de suivre l'événement de chez eux.

Entre 17h00 (locales) — heure à laquelle Sa Sainteté descendait à Orly du biréacteur Airbus de la compagnie

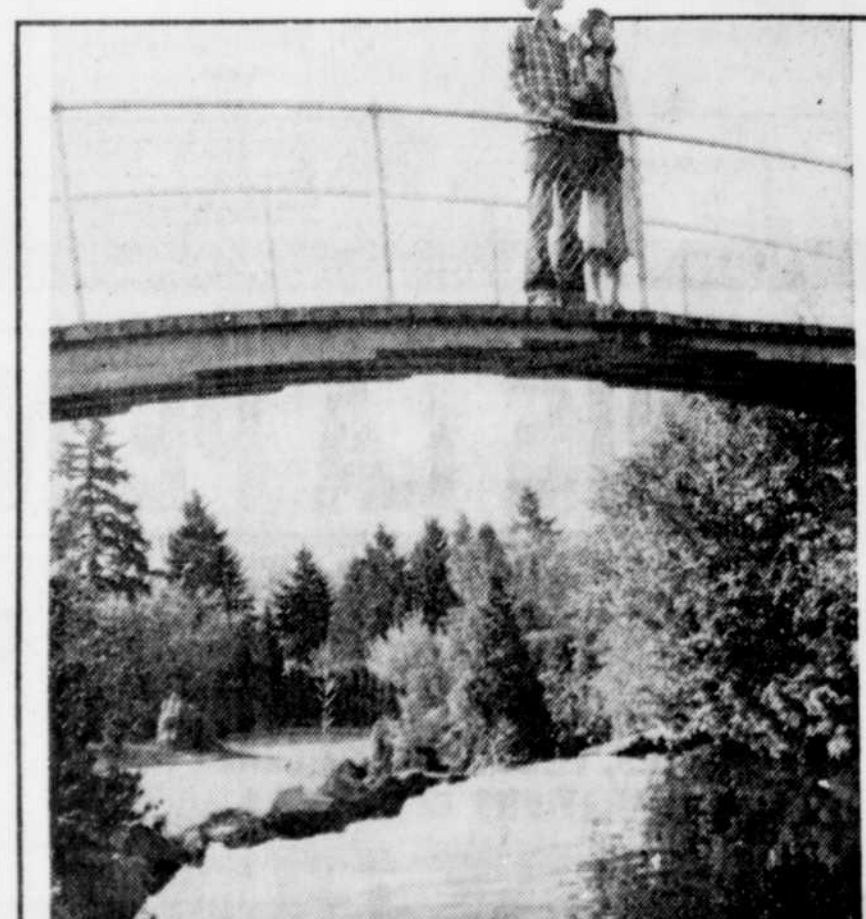
Alitalia — et 23h30, instant où il gagnait la nonciature, Jean-Paul II n'a cessé de montrer un visage souriant et détendu, ne manifestant jamais le moindre signe de fatigue.

Baiser au sol français

Accueilli notamment par les cardinaux Marty, archevêque de Paris, et Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale de France, ainsi que par le premier ministre, M. Raymond Barre, le pape accomplit son premier geste

(Suite à la page A2, 1re col.)

Ouest canadien



A pied, à bicyclette, en auto, Benoît Routhier a parcouru plusieurs centres importants de l'Ouest canadien. Vancouver, Victoria et Calgary l'ont particulièrement frappé. Il nous en parle dans le cahier tourisme.

pages D-1, D-2 et D-4

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-24
Arts et spectacles	H-4 à H-9
Bandes dessinées	C-1 à C-9
Bridge	H-10
Carrières et professions	H-6
Décès	F-3 à F-12
Echecs	H-11
Economie-finances	G-7
Feuilleton	B-5 à B-8
Habitat	G-20
Horoscope	E-9 à E-13
Information régionale	G-23
La bonne chère	A-4 et A-5
Monde	C-10 à C-12
Mot mystère	F-1 à F-3
Mots croisés	H-1 à H-11
Où aller à Québec	G-1
Pages documentaires	G-3 et H-9
Patron	C-8
Sciences	B-1 à B-3
Sport	G-4
Télévision	B-4
Tourisme	E-1 à E-7
	C-9
	D-1 à D-10

météo

Nuageux avec averses et risque d'orages. Maximum 23. Demain, nuageux avec éclaircies.

détails en page H-4

Paris...

(Suite de la première page)
en s'agenouillant et en embrassant la terre de France.

Un hélicoptère blanc baptisé "Arc de triomphe" déposait quelques minutes plus tard Jean-Paul II au bas de l'avenue des Champs-Élysées où le président de la République et Mme Giscard d'Estaing l'attendaient, tandis que les cloches de la capitale sonnaient à toute volée.

Vivas, applaudissements, drapeaux et mouchoirs agités, draps blancs déployés aux fenêtres accompagnaient le chef de l'État et son hôte illustre jusqu'à la Place de la Concorde.

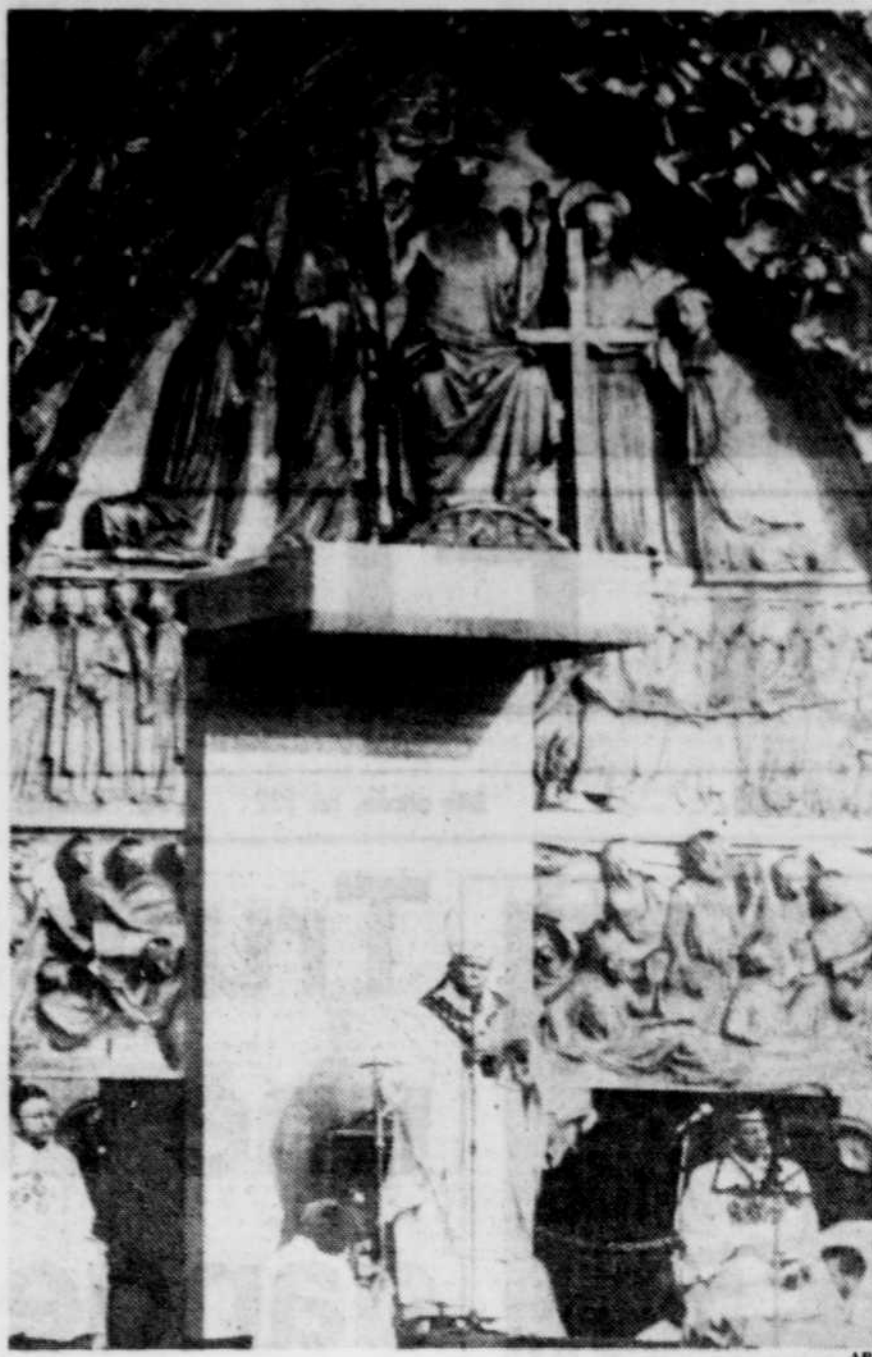
En réponse à l'allocution de bienvenue du chef de l'État qui le remerciait d'essayer de "répondre à l'appel qui monte de tous les peuples du monde vers davantage de justice, vers la paix et vers le renouveau spirituel de l'humanité...", le pape a dit notamment:

"Je suis venu vous encourager dans la voie de l'Évangile, une voie étroite mais la voie royale, sûre, éprouvée par des générations de chrétiens, enseignée par les saints et les bienheureux dont s'honore votre patrie. La voie sur laquelle, tout comme vous, vos frères de l'Eglise universelle s'efforcent de cheminer. Cette voie ne passe pas par la résignation, les renoncements ou les abandons. Elle ne se résoud pas à l'affaiblissement du sens moral et elle souhaiterait que la loi civile elle-même aide à élever l'âme..."

Messe en français

Jean-Paul II gagnait ensuite la cathédrale Notre-Dame où après un magnificat solennel, en présence de nombreuses personnalités religieuses et des représentants des corps constitués, il allait célébrer une messe en français sur le parvis devant quelques milliers de fidèles recueillis.

Dans son homélie, Jean-Paul II



Peu de temps après son arrivée à Paris, le pape Jean-Paul II a célébré la messe à Notre-Dame devant 15.000 personnes qui s'étaient rassemblées sur la place de l'Île de la Cité.

déclarait: "Plus d'une fois, nous nous demandons en tremblant si la haine ne l'emportera pas sur l'amour, la guerre sur la paix, la destruction sur la construction..."

Avant de se rendre Place de l'Hôtel de ville où une foule très nombreuse s'était massée dans le soir commençant, le pape s'adressait aux prêtres réunis à Notre-Dame: "Ayez foi en votre sacerdoce, leur a-t-il dit... Jamais l'Eglise ne pourra se résoudre à manquer de prêtres, de saints prêtres... Votre vie sacerdotale ne peut souffrir d'être laïcisée. Notre célibat manifeste pour sa part que nous sommes totalement consacrés à l'œuvre à laquelle Notre Seigneur nous a appelés..."

C'est M. Jacques Chirac, maire de Paris, entouré de son conseil, qui a accueilli Jean-Paul II pour un salut aux Parisiens. Puis dans la nuit, le pape prenait place à bord de la vedette Sainte-Geneviève et descendait la Seine au milieu des berges et des quais illuminés pour, à 23h30, gagner la nonciature où il allait passer la nuit avant la longue journée d'aujourd'hui.

Cette journée sera marquée vers 10h00 (locales) par une visite au président de la République, au cours de laquelle le pape saluera les personnalités invitées à l'Élysée, dont MM. Georges Marchais, secrétaire-général du Parti communiste français, et François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste.

Trudeau a une...

(Suite de la première page)

Trudeau, M. Clark a noté qu'il doit "participer à l'élaboration d'une telle politique avant de l'endosser". "J'aurais beaucoup d'hésitation à accorder mon appui une position préparée isolément par MM. Trudeau, Lalonde, Chrétien et Pittfield" a-t-il conclu.

Le chef du NPD, M. Broadbent, a confirmé lui aussi à sa sortie de la Chambre qu'il rencontrerait M. Trudeau mercredi mais il a refusé de dévoiler les arguments qu'il soulèvera à cette occasion "par courtoisie envers le premier ministre".

Jeudi, M. Trudeau avait expliqué

qu'il désirait compléter le processus de renouvellement de la constitution au cours des six à dix prochaines mois. La session de travail du 9 juin vise donc à déterminer l'urgence de la situation, à élaborer les principes de la refonte constitutionnelle et à préciser l'échéancier.

Le premier ministre Trudeau veut procéder rapidement parce qu'il craint que le Parti québécois déclenche une élection sur la base de l'échec des pourparlers et pour contrer le manque d'intérêt traditionnel du Canada anglais pour les questions constitutionnelles.

Les alliés de l'Ontario à Ottawa: les fonctionnaires

par Dominique CLIFT

MONTREAL (PC) — Le rapport annuel de la Commission de la Fonction publique du Canada contient certains chiffres qui tendraient à expliquer pourquoi le gouvernement du Québec se plaint de la partialité que les autorités fédérales manifestent souvent à l'endroit de l'Ontario, particulièrement dans le domaine de la technologie et du développement économique.

Il semble qu'au cours des cinq dernières années un peu plus de la moitié des fonctionnaires recrutés pour la Fonction publique fédérale étaient originaires d'Ontario. Quoique cette situation soit très importante par rapport aux pressions régionales qui menacent l'unité du pays, elle l'est encore davantage en ce qui a trait à l'attitude adoptée par le Québec sur la réforme constitutionnelle.

Longtemps avant l'élection du Parti québécois en 1976, le gouvernement du Québec a commencé à s'inquiéter de l'influence considérable qu'exerçaient sur les politiques fédérales ces fonctionnaires nés et éduqués en Ontario.

Un grand nombre d'entre eux sont engagés dans la gestion de l'activité économique au Canada. Ils ont des liens étroits avec leurs collègues du gouvernement de l'Ontario et avec les élites industrielles et financières de Toronto et du sud de l'Ontario où se concentre la majeure partie de l'activité économique au pays. Souvent, des amitiés forgées autrefois dans les collèges et les universités ou en cours de carrière créent une identité de vues et d'intérêts encore plus étroite.

Hommes d'affaires

Les hommes d'affaires ontariens ont souvent la possibilité d'éviter les procédures bureaucratiques et d'obtenir que l'on porte une attention immédiate à leurs problèmes. Ceci est plus difficile pour les hommes d'affaires des autres provinces, surtout les plus éloignées. Le problème est encore plus grave quand il se double de problèmes de langue comme c'est le cas pour les hommes d'affaires francophones au Québec. En outre, les francophones sont sous-représentés dans les ministères à vocation économique.

A cause du poids politique qu'il exerce dans l'ensemble canadien, le Québec a pu obtenir certaines mesures de redressement de la part des autorités fédérales comme, par exemple, la création du ministère de l'expansion économique régionale et une place prépondérante dans l'Agence canadienne de développement international qui supervise les contrats relevant de l'aide à l'étranger. Mais ces concessions n'affectent pas le recrutement de la Fonction publique fédérale, ni sa représentativité.

Dans certains cas, le Québec a cherché des remèdes par lui-même. C'est ainsi qu'il a établi une série de missions à caractère semi-diplomatique s'occupant d'affaires culturelles et commerciales dans des

villes de pays européens, des États-Unis et d'Amérique latine.

Frictions

Certaines des fonctions remplies par ces missions québécoises auraient pu être assumées par des fonctionnaires fédéraux au pays et à l'étranger. Toutefois, une certaine ignorance de l'activité économique au Québec ainsi qu'une certaine opposition à ses buts politiques ont fait en sorte que les intérêts du Québec n'occupent pas une place très importante sur l'agenda de fonctionnaires anglophones à Ottawa et en mission étrangère.

Ce problème est source de frictions fédérales-provinciales depuis 20 ans déjà, c'est-à-dire depuis que le gouvernement du premier ministre Jean Lesage inaugura la première maison du Québec à Paris, au début des années soixante.

La situation s'est aggravée du fait de la rivalité qui oppose les hommes politiques et les fonctionnaires franco-

phones à Ottawa à leurs homologues provinciaux à Québec. Ce qui a nui au règlement de ce problème relié aux intérêts commerciaux et culturels du Québec fut la lutte politique qu'on livrait de part et d'autre pour déterminer qui était le plus représentatif de la volonté collective de la société québécoise. Mais cette incapacité à en arriver à un compromis sur la relation à établir entre Ottawa et Québec a eu un effet négatif sur la qualité des services publics offerts en langue française aux hommes d'affaires et au public en général.

A tout événement, le pouvoir de conclure des ententes avec des pays étrangers et avec des organismes internationaux, ceci dans des domaines relevant de la compétence provinciale, fait maintenant partie des exigences constitutionnelles du Québec depuis de nombreuses années. C'est une exigence qui découle directement du caractère peu représentatif de la fonction publique fédérale.

Yanakis a un trou de mémoire quant à ses transactions

MONTREAL (PC) — Au moment de rendre son témoignage à la pré-enquête de l'urbaniste-conseil, M. Roger Gagnon, le député libéral fédéral de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, n'était pas conseillé par un avocat et c'est ce qui pourrait expliquer certaines inexactitudes de son témoignage qui auraient conduit à deux accusations de parjure.

Appelé à expliquer les divergences entre sa version des faits et la preuve recueillie, M. Yanakis a nié avoir voulu tromper la justice, principalement en ce qui a trait à des contributions reçues de M. Gagnon en 1973 et 1974.

Jeudi, M. Gagnon a déclaré avoir remis plusieurs chèques de \$500 à M. Yanakis, dans des enveloppes scellées, et qu'à une occasion, le député avait réclamé plus d'argent. M. Gagnon a aussi affirmé que M. Yanakis a tenté d'influencer son témoignage.

Tout le débat en cour, hier, a tourné autour de la question à savoir si, selon le témoignage du député, celui-ci était au courant que sa secrétaire avait "changé" et endossé des chèques de M. Gagnon avant que les journaux en aient fait mention.

Incapable, après tant d'années, d'apporter des précisions sur une affaire de remboursement d'un emprunt pour fins électorales contracté à la Caisse populaire et inscrit comme emprunt pour "fins domestiques" pour protéger le directeur de la caisse contre les réticences des administra-

teurs qui pouvaient être "péquistes ou conservateurs", M. Yanakis a dit ne pas pouvoir se souvenir de toutes ces transactions puisque, depuis cette époque, il y a eu plusieurs élections fédérales.

M. Yanakis a fait cet aveu d'impuissance après avoir été confronté avec un petit livre vert dans lequel sa secrétaire inscrivait toutes ses transactions bancaires. Il se peut, selon lui, qu'il ait commis certaines erreurs lors de son témoignage, à la pré-enquête.

Avant de rendre jugement, le 9 septembre prochain, le juge John D'Arcy Asselin devra prendre connaissance des plaidoiries écrites des avocats. Celles-ci devront être produites au cours des prochains mois.

De Cotret à la Banque nationale

MONTREAL (PC) — L'ancien ministre conservateur de l'Industrie et du Commerce, M. Robert De Cotret, a été nommé premier vice-président et directeur général du développement à la Banque Nationale du Canada.

Cette nomination a été confirmée, hier, par le président de cette institution financière, M. Michel Bélanger.

sélectronic
600, Belvédère, Québec ☎ 683-2525

PROMOTION BOSE

Technics
SLB2

- changement de vitesse électronique
- commandes sur le devant
- auto-retour du bras
- cartouche compensateur de poussée latérale

BOSE

Edition spéciale

- puissance continue 60 watts RMS
- son réfléchi

QUANTITE LIMITEE
Les illustrations peuvent différer.

PIONEER SX-680 AM/FM

- puissance 60 watts RMS continue
- 0.1% distorsion harmonique
- indicateur de puissance V.U. mètre

**Prix suggéré: \$1160
SPECIAL: \$799
SEULEMENT**

\$699
25 ensembles

Sécher sans mise en forme

COIFFURE
1071, AVENUE DES ERABLES
Québec

Une ambiance simple
Un seul coiffeur
Jean-Claude de Neuville

Sécher sans mise en forme

Le TUB est ouvert du mardi au vendredi. Le dernier rendez-vous est à 18h30 tous les soirs. 647-1836

FINIE LA PEINTURE!

Avec nos matériaux sans entretien:
CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN - VINYLE - MASONITE - ACIER - ETC...
avec ou sans installation.

**PORTES, FENETRES, TOITURES
REPARATIONS GENERALES.**

Depuis 17 ans à votre service. Estimation gratuite.

**RENOVATION
DECOR de Québec inc.**

188, av. Lamontagne, Québec
522-2084

CONSOmmATEURS...

Comparez
nos prix avant
d'acheter!

La CSN et la Commission de santé et sécurité au travail La base renverse la décision du conseil confédéral

par Georges ANGERS

Le congrès de la CSN a renversé, hier, une décision récente du conseil confédéral de la centrale et a renvoyé ses deux représentants siéger à la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Les délégués ont ainsi tranché un des débats les plus difficiles auxquels la centrale a eu à faire face au cours des dernières années.

Dans un premier temps, un congrès spécial de la CSN avait décidé de ne pas participer aux travaux de la nouvelle commission et demandait, comme condition de sa participation, des modifications au projet de loi 17 sur la santé-sécurité.

Quatre mois plus tard, après que le gouvernement eut apporté certaines modifications à son projet de loi, le conseil confédéral de la CSN décida

d'occuper les deux sièges qui lui étaient faits à la commission.

Au début du mois, nouvelle réunion du conseil confédéral qui décide alors de retirer ses deux représentants à la CSST. Hier au congrès, les délégués ont renversé cette dernière position.

Ce que tant de décisions et de contre-décisions illustrent, par ailleurs, c'est un débat de fond sur les méthodes d'action de la CSN. Deux thèses s'affrontent.

D'abord, on retrouve dans un camp ceux qui soutiennent que toute participation de la centrale à des organismes comme la Commission de la santé et de la sécurité au travail constitue une forme d'endossement, voire de complicité avec des organismes dont les intérêts s'opposent à ceux des travailleurs. Selon cette thèse, toute forme

d'action autre que la mobilisation des travailleurs est vouée à l'échec.

Elargir le champ

De l'autre côté, et c'est la thèse qui l'a emporté hier, on soutient que le champ d'action de la CSN doit être le plus large possible afin que la centrale puisse débattre ses positions, ses politiques sur toutes les plates-formes, conformément à sa tradition.

De façon large, il est apparu que les délégués syndicaux provenant des secteurs public et parapublic se sont rangés derrière la première thèse et les délégués du secteur privé derrière la seconde. C'est d'ailleurs la Fédération des affaires sociales qui avait amené le conseil confédéral de la CSN à prendre la décision du début mai et c'est la Fédération de la métallurgie qui a amené, hier, le congrès à renverser cette décision.

Luttes

Le congrès a par ailleurs consacré plusieurs heures, hier, à entendre, parfois avec beaucoup d'émotion, les témoignages de travailleurs dont les syndicats sont en lutte.

Il a ainsi été question de la fermeture de l'usine Vaillancourt à Québec, de lock-out à la Reynolds dans la région de Trois-Rivières, de la grève des employés de six succursales de la Banque Royale à Saguenay—Lac-Saint-Jean, du lock-out au poste de radio CHNC de New Carlisle et de plusieurs autres.

Le moment le plus chargé d'émotion est survenu lorsqu'un rapport sur le long conflit de la Commonwealth Plywood a été présenté. Après deux ans et demi de luttes farouches autour de la ligne de piquetage que devant les tribunaux, le syndicat CSN des

employés de cette entreprise de Sainte-Thérèse s'est finalement sabordé au début du mois.

Une résolution demandant à la centrale de faire un bilan de cette grève et d'en tirer les conclusions a par ailleurs donné lieu à un nouvel affrontement sur les deux grandes conceptions de la lutte syndicale qui s'étaient révélées plus tôt à l'occasion du débat sur l'opportunité de la participation de la centrale à la CSST. Ce second affrontement s'est soldé de la même manière que le premier.

Elections

Les délégués ont par ailleurs appris sans surprise en fin d'après-midi la réélection sans opposition du président de la CSN, Norbert Rodrigue, ainsi que celle de trois autres de ses collègues de l'exécutif: Jean-Guy Morin, secrétaire général, Léopold Beau-

lieu, trésorier, et Gisèle Cartier, première vice-présidente.

Il y aura par ailleurs élections aux deux autres postes de vice-président. Un permanent de la centrale, Pierre Mercille, conteste à Claude Girard son poste de second vice-président. Au poste de troisième vice-président qu'André L'Heureux a laissé, trois candidats sont en lice: Gérard Tailor, adjoint au dernier exécutif de la centrale, Jean-Claude Martel, président du Conseil central du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et Christophe Auger, de la Fédération nationale des enseignants du Québec à Trois-Rivières.

Dans le dossier de la grève des permanents de la centrale, rien n'a filtré, hier. Les négociations se sont poursuivies intensivement toute la journée. Le 50e congrès de la CSN doit se terminer ce soir.



Avec les moyens du bord, des équipes nettoient une entrée de l'hôpital Notre-Dame où un incendie a ravagé, hier, le sous-sol du centre de stérilisation.



Des autobus de la ville de Montréal ont procédé à l'évacuation de quelque 300 patients de l'hôpital Notre-Dame où un incendie s'est déclaré, hier matin.

Noyade au PEPS: rapport d'enquête attendu

par Roch DESGAGNE

Tant du côté du bureau du coroner de Québec que de la direction de PEPS de l'université Laval, tout le monde attend le rapport d'enquête de la sûreté municipale de Sainte-Foy en ce qui concerne le décès du jeune Steeve Laurin, trouvé inanimé dans la piscine du centre sportif, mardi dernier.

Le garçonnet de onze ans participait à une baignade en groupe, lorsqu'il fut découvert sous l'eau et déjà asphyxié. L'enfant de M. et Mme André Laurin, du secteur Les Saules à Québec, décédait moins de deux jours plus tard, au Centre hospitalier de l'université Laval.

Le tragique incident s'est produit alors que quelque 150 jeunes s'ébrouaient à la piscine du pavillon d'éducation physique et des sports, mardi après-midi vers 14h. Six moniteurs assuraient alors la surveillance.

À la morgue de Québec, on indiquait hier que le coroner J.-Armand Drouin avait demandé un rapport sur cette mort, avant de prendre une décision quant à la tenue d'une enquête publique.

Quant à M. Jacques Loisel, directeur des activités sportives du PEPS, il disait, hier, n'avoir rien à ajouter, pour le moment et jusqu'à ce que le rapport de l'enquête policière soit connu. Selon M. Loisel, le compte rendu publié par LE SOLEIL hier était complet quant aux détails à communiquer sur les circonstances de la tragédie.

Enfin, à la sûreté municipale de Sainte-Foy, le capitaine Paul Garneau expliquait que l'enquête est toujours en marche et qu'elle sera reprise lundi, au retour du détective Michel Gauvin. Il va sans dire qu'il s'agit d'une enquête minutieuse, qui demandera l'interrogatoire de plusieurs témoins.

L'incendie à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal serait d'origine criminelle

MONTREAL (d'après PC et UPC) — L'incendie qui s'est déclaré hier matin à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, et qui a nécessité l'évacuation d'environ 600 patients par les pompiers, la police, les médecins et les infirmières, pourrait être d'origine criminelle.

Faisant preuve d'une extrême prudence, les enquêteurs n'ont cependant pas encore voulu écarter la possibilité que la cause de l'incendie, qui aurait pu tourner à la tragédie, soit une simple mégot de cigarette jeté négligemment sur le plancher.

L'incendie, qui a nécessité cinq alertes et a endommagé le niveau du sous-sol du centre de stérilisation de l'hôpital Notre-Dame, a été maîtrisé deux heures plus tard par 150 pompiers.

Toutefois, une épaisse fumée a fait fuir de leur chambre plusieurs des 900 patients de l'hôpital et en a forcé d'autres à bloquer les bas des portes avec des serviettes, en attendant qu'ils reçoivent du secours, ont souligné des porte-parole de

l'institution hospitalière montréalaise.

Le feu n'a fait aucun blessé et la superstructure de l'aile principale de huit étages, qui s'est vidée en moins d'une heure, n'a pas été touchée par les flammes.

Des patients sur le toit

Pour fuir la fumée, un groupe de patients des étages supérieurs s'est réfugié sur le toit, avant d'être dirigé vers les ascenseurs jusqu'au sixième étage d'où ils ont pu gagner l'aile voisine.

Ailleurs dans l'hôpital, Mme Mariette Ouellet, âgée de 65 ans, se trouvait dans une chambre en compagnie de deux autres patientes, dont une venait de se faire amputer une jambe.

"Lorsque nous nous sommes réveillées, il y avait beaucoup de fumée", a-t-elle confié. "Je me suis demandée ce qui se passait et tout à coup j'ai vu un pompier et je

me suis dit 'Mon Dieu, le feu est pris, je n'ai même pas osé me lever'."

Le personnel de l'hôpital et les pompiers ont réuni les malades et ont placé Mme Ouellet dans une chaise roulante.

"Cette femme était nerveuse. Elle pleurait. Celle qui avait la jambe amputée aussi", a souligné Mme Ouellet en montrant ses compagnes de chambre. "Ils ont dû les déplacer très rapidement et cela leur a fait mal."

Le déménagement

Les patients de cette salle ont été conduits à l'ascenseur, on leur a dit d'attendre jusqu'à ce que soit décidé l'endroit où ils devaient être conduits. On leur a donné des couvertures pour qu'ils se tiennent au chaud et finalement on les a transportés dans une autre aile.

"Je n'étais plus inquiète lorsque j'ai vu ce qui se passait", a ajouté Mme Ouellet. "Ils nous ont même apporté des couvertures parce

qu'il ne faisait pas très chaud. Ils ne pouvaient faire mieux que ce qu'ils ont fait."

"Tout s'est déroulé dans le calme", a affirmé le directeur de l'hôpital, M. Gilles Gaudreault, qui donnait l'impression d'être très satisfait du déroulement de l'opération de sauvetage.

Il n'y a eu aucun signe de panique, a-t-il rappelé.

Dès 9 heures du matin, trois heures après qu'un gardien de sécurité eut découvert la fumée et tentait d'éteindre le début d'incendie en utilisant l'équipement de secours disponible, les longues files de patients qui encombraient la rue et le hall d'entrée étaient relocalisés.

Environ 250 d'entre eux avaient été envoyés dans d'autres hôpitaux, grâce à des autobus de la ville dépêchés sur les lieux. Un nombre égal était relocalisé dans des chambres ailleurs dans l'hôpital, et les autres malades n'étaient même pas dérangés.

Les vestiges de l'incendie

Vers midi, seul l'odeur de la fumée et des verres de jus d'orange vides abandonnés dans le hall d'entrée rappelaient ce qui venait de se passer.

M. Gaudreault a précisé que les patients avaient été ramenés rapidement vers les étages supérieurs, où la fumée était moins épaisse. Les autres étages seront graduellement ouverts au cours de la fin de semaine.

Cinq responsables du Service des incendies de Montréal ont refusé de faire des commentaires sur les causes de cet incident, ajoutant que l'enquête n'avait pas encore été complétée. M. Gaudreault a révélé qu'il y avait eu, au cours des deux dernières semaines, des petits foyers d'incendie qui avaient été vite maîtrisés par le personnel de l'hôpital.

Personne ne travaillait

dans le centre de stérilisation lorsque le feu a pris naissance et l'équipement n'était pas en marche.

Pour le moment, il a été impossible aux autorités d'établir le montant des dommages.

Les pièces du sous-sol ont été inondées, les murs endommagés et des pièces de coton à pansement ont été détruites.

La cuisine, située tout près du foyer de l'incendie, est demeurée intacte.

L'évacuation des malades a débuté 45 minutes après que l'incendie fut découvert et que la fumée eut commencé à envahir l'arrière de l'édifice.

Le responsable des relations publiques de l'hôpital, M. Jacques Charbonneau, a indiqué aux journalistes qu'il passait par la chambre de stérilisation, peu de temps après le début de l'incendie.

INFORMATIQUE

Dû à une expansion rapide, nous sommes à la recherche d'un programmeur en "basic" (business).

Exigences:

Minimum de 2 ans d'expérience, connaissance de la comptabilité, très bon salaire.

Représentant en mini-ordinateurs

Expérimenté dans la vente de mini-ordinateurs. Nous offrons un revenu au-dessus de la moyenne.

Demandez: Richard Caron (418) 628-7126

VEILLEUX, COTE LTEE

24, des Ormes, Québec, Qué. G1L 1M4



La Caisse populaire de St-Dominique, Québec

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Dominique, Québec, se tiendra le mardi, 17 juin 1980, (au sous-sol du monastère) 175, Grande Allée ouest, Québec.

Veuillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Paul Martel, secrétaire

VOTRE MAISON AURAIT-ELLE BESOIN DE RENOVATIONS?

Nous sommes spécialistes en:

- Déclat d'aluminium, acier, vinyle
- Portes et châssis
- Réfection de toitures de tout genre
- Toiles vénitiennes
- Prix concurrentiels
- Estimation gratuite
- Financement si désiré

JEAN-PIERRE GAULIN

RENOVATIONS

300, Marie-de-l'Incarnation, Québec

Tél.: 681-6137

le prix de

L'HUILE

ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...

Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre

Informez-vous: 661-9211

GUILLÔT

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

Grande Semaine
RABAT-PRIX
du 3 au 7 juin



Boniprix



Le référendum a stimulé le "French Power"



**richard daignault
à ottawa**

Les Canadiens français qui exercent actuellement le plus de pouvoir dans le gouvernement du pays ont décidé de faire comprendre à certaines administrations provinciales anglophones qu'ils ont du muscle. Autant qu'envers le gouvernement Lévesque.

Les Trudeau, Chrétien, Lalonde, sont devenus par leurs succès électoraux les véritables hommes forts de la politique fédérale canadienne.

Autant certains Québécois se sont dit déprimés à la suite du référendum du 20 mai, autant ceux qui oeuvrent dans le Parlement fédéral majoritairement anglophone ont bombé le torse.

Dans le passé, le gouvernement fédéral n'aurait certainement pas donné à un ministre francophone la tâche extrêmement difficile de négocier avec l'Alberta le prix du pétrole pour les prochaines années.

Et je serais surpris qu'un ministre de la Couronne francophone se soit déjà exprimé d'une façon aussi raide envers une entité politique anglophone que Marc Lalonde à l'endroit du gouvernement de l'Alberta cette semaine.

Louis Saint-Laurent

Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada à l'époque de Duplessis, avait lancé un violent réquisitoire contre les autonomistes québécois qu'aucun ministre anglophone fédéral n'aurait osé prononcer dans une ville française comme Québec.

Québec est une province comme les autres, avait-il dit. Et le bruit que l'affaire souleva n'a pas fini de s'éteindre complètement.

On peut imaginer ce qui serait arrivé si un ministre anglophone était venu dire ça à Québec en cassant son français!

Eh bien, Lalonde ne casse peut-être pas tellement son anglais mais il le parle avec un accent français qui n'échappe pas à l'oreille anglophone.

Et le discours qu'il a lu en anglais à un auditoire surtout composé d'anglophones, ici à Ottawa, était rédigé dans le style combatif.

Entre autres, il y avait ces phrases lapidaires.

"Nous sortons tout juste d'une campagne référendaire au cours de laquelle nous avons combattu très fort en faveur d'un Canada uni. Nous avons vaincu les partisans de la souveraineté politique et de l'association économique."

"Nous n'avons pas livré ce dur combat pour aboutir à la souveraineté économique ainsi qu'à l'association politique." En d'autres mots: l'Alberta, province comme les autres!

La réaction a évidemment été immédiate.

Au cours de la campagne référendaire, on avait souligné que la communauté québécoise francophone était divisée. On voit maintenant que les anglophones du Canada seront fort divisés entre eux sur la question du prix du pétrole.

Réactions opposées

Des hier, deux réactions éditoriales diamétralement opposées dans la presse anglophone.

Le prestigieux quotidien torontois, The Globe and Mail, attaque Lalonde durement: "Bull in a china shop" (le taureau dans la boutique de porcelaine).

"Le comportement de M. Lalonde, avec l'encouragement de M. Trudeau, aura comme résultat probable la déchirure au lieu de raccommoder les choses. C'est tout comme si ces deux (hommes) ne comprennent rien des sentiments des gens de l'Ouest ou de Terre-Neuve, et de la façon dont ils réagiront à cette approche de matamores."

Et le Globe d'ajouter qu'il avait dépêché un homme charmant comme Jean Chrétien pour convaincre les Québécois de la cause fédéraliste. "Mais quand il veut parler à l'Ouest, il envoie M. Lalonde", conclut l'éditorialiste.

Le quotidien d'Ottawa à grand tirage "The Citizen" n'a que louanges pour Lalonde et le titre de l'éditorial laisse bien prévoir le contenu: "Lalonde standing firm" (Lalonde se tient debout).

Le dernier paragraphe de l'éditorial résume tout.

"Le ministre de l'Énergie (Lalonde), qui est peut-être un homme détesté par les gouvernements provinciaux, n'a jamais laissé faiblir sa détermination de protéger les intérêts de tous les Canadiens dans la bataille de l'énergie qui fait rage actuellement. C'est sa responsabilité d'agir carrément, sans équivoque, exactement comme il le fait actuellement."

Même si Lalonde n'a jamais voulu admettre aux Communes qu'il visait l'Alberta dans ses remarques, tout le texte de son discours l'indique clairement.

Le nom de Terre-Neuve a été entraîné dans ce match préliminaire, qui en laisse présager bien d'autres, par Trudeau qui voulait par là montrer que Lalonde faisait allusion à des attitudes autonomistes provinciales qui dépassaient les frontières de la seule Alberta.

On sait que Terre-Neuve vient de découvrir d'importantes réserves de pétrole sous la mer et qu'elle en réclame la propriété et la compétence exclusive.



ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie

653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes)

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY
950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

LPS

Un cours fait sur mesures

• cours pour débutants • cours de perfectionnement
• \$275.00 (paiement au comptant \$245.00) • déductibles pour fins d'impôts (100%)

INSCRIPTIONS POUR SESSION AUTOMNE 1980
ECONOMISEZ \$50 et plus

Inscrivez-vous à l'avance et profitez des tarifs spéciaux accordés aux premiers inscrits; cette offre est valable seulement jusqu'au 18 juin 1980.
N.B. Également disponible sessions intensives de printemps: 2 semaines à temps plein \$835 (60 heures cours individuel début chaque lundi).

LPS offre également ses services dans plus de 20 villes du Québec.
LPS LANGUAGE POWER SYSTEMS
20 ou 50 rue St-Jean, suite 438
529-0331
Permis no. 669552 (culture personnelle)

Le YMCA... c'est pour tout le MONDE!



CAMP DE JOUR

CATEGORIES:

Prématurée (3 à 5 ans)
Tami (6 à 9 ans)
Jeunes Pionniers (10 à 14 ans)

ACTIVITES:

Programme complet incluant:
Gymnastique, ballet-jazz, rythmique, jeux d'équipe, bricolage, cours de notation, sorties, canotage, sports, etc. (excursion en camping d'un soir pour jeunes pionniers)

JOUR ET HEURES:

— 9 sessions d'une semaine entre le 30 juin et le 29 août 1980
— du lundi au vendredi entre 9.00 h et 16 h
— Service de garderie gratuit pour ceux qui le désirent entre 8.00 h et 9.00 h et 16.00 h et 17.30 h

PRIX:

\$35/semaine non-membre
\$25/semaine membre
(carte membre non obligatoire)

REDUCTION:

Nous vous offrons des taux de réduction allant jusqu'à 20% selon le nombre de semaines et/ou le nombre d'enfants par famille qui participent au camp

PROGRAMMES DIVERS

HORAIRE ESTIVAL:

Deux sessions intensives de cinq semaines à raison de deux cours par semaine afin d'accommoder les gens en vacances.
SESSION 1: 30 juin au 2 août
SESSION 2: 4 août au 6 septembre

NOUS OFFRONS...

BALLET JAZZ:

— Pour adultes
— Cours de 90 minutes
— Divers niveaux (pré-jazz, débutant, avancé, chorégraphie)
— Direction Artistique: Michelle Julien
— Coût par session de 10 cours: \$48/non-membre, \$43/membre

TENNIS:

— Pour adultes
— Cours de 60 minutes
— Débutants et intermédiaires
— Coût par session de 10 cours: \$35/non-membre, \$30/membre

NATATION:

— Pour adultes, enfants et bébés
— Cours de 45 minutes
— Niveaux divers
— Coût par session de 10 cours: \$27/non-membre, \$22/membre
Demandez notre brochure horaire

DEVEZ-VOUS MEMBRES

NOUS OFFRONS BEAUCOUP POUR PAS CHER!

Services:

— Sauna
— Piscine
— Gymnase
— Salle d'exercice
— Salle de raquetball
— Salle de séjour
— Réductions intéressantes pour tous les programmes

Catégories et tarifs annuels pour:

— Famille \$110
— Couple \$90
— Adulte \$60
— Famille monoparentale \$55
— Enfant (0 à 15 ans) \$35
— Étudiant (15 à 21 ans) \$40
— Musculation \$125

LAISSEZ-PASSER GRATUIT d'une journée pour vous et votre famille en présentant cette annonce. Cette offre est valide jusqu'au 18 juillet 1980.

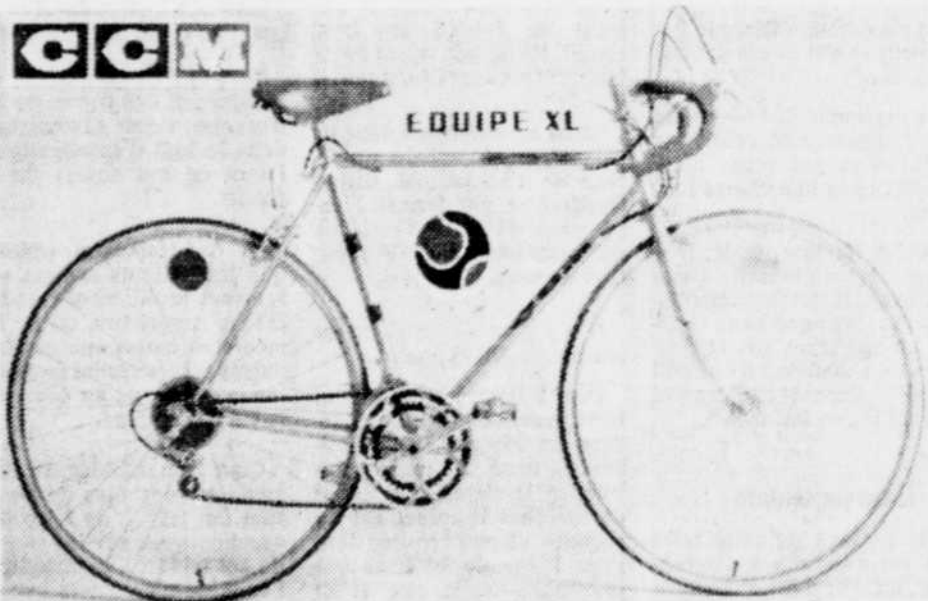


**centre
communautaire
et familial**
835, boul. st-cyrille ouest
527-2518

Participez au
**CONCOURS
VACANCES**
de votre ami



"L'HOMME FORT DU HAMBURGER"



— A GAGNER —

**12 BICYCLETTES
CCM 10 VITESSES**

MODELE EQUIPE XL - DAME OU HOMME

avec assurance d'un an contre le vol

2 GAGNANTS CHAQUE SEMAINE
JUSQU'AU 10 JUILLET

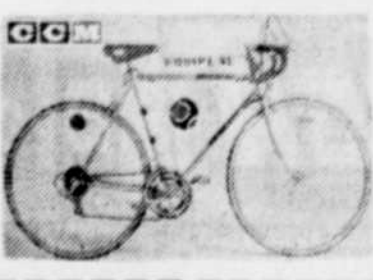
CHAQUE COUPON DE CAISSE DONNE DROIT A UNE CHANCE!

TIRAGE LE JEUDI SOIR A 18H. AUX RESTAURANTS DE LA
PREMIERE AVENUE ET DU BOULEVARD HAMEL

DECOUPEZ CE COUPON ET OBTENEZ UNE
CHANCE GRATUITE

COUPON GRATUIT DE PARTICIPATION

A GAGNER: 12 BICYCLETTES CCM 10 VITESSES - 2 PAR SEMAINE



Nom

Adresse

Ville

Tel

435, Boul. Hamel
3417, Première Avenue
1028, rue St-Jean

DEPOSEZ CE
COUPON AU PLUS
TÔT POUR ÊTRE
ÉLIGIBLE AU
DEUXIÈME TIRAGE
LE JEUDI 6 JUIN



Tizio
design Richard Dapper

370 \$

Lampoule de type à halogènes 55 W 12 V, est alimentée par un transformateur situé dans le boîtier de base. L'alimentation est effectuée par l'intermédiaire des lignes. Un commutateur à 3 positions et un enroulement supplémentaire sur le primaire du transformateur permettent d'obtenir deux intensités différentes: d'éclairage (tension d'alimentation 12 ou 9 volts).

La lampe à 4 possibilités de mouvement: rotation horizontale sur la base, rotation sur la tige et la 2e articulation et enfin rotation du porte-reflecteur également dans le sens vertical. Elle peut prendre n'importe quelle position et demeure ainsi en équilibre, grâce à un système de contrepois qui assure la stabilité barycentrique.

pomplume

1188, av. cartier, québec 522-3171

meubles tissus lampes store horizontal
fauteuils toiles réfecteurs et vertical
accessoires tapis (spot) toile-motif

Le Regroupement pour le OUI se saborde

Création d'une "ligue des droits politiques du Québec"

par Françoise COTE

MONTREAL (PC) — Le Regroupement pour le OUI, dont le premier ministre René Lévesque a dit qu'il a représenté "une extraordinaire mobilisation d'énergie et de bonne volonté", est dissout. Au cours d'une dernière réunion, hier, quelque 300 membres ont été unanimes pour décider d'assurer une relève sous la forme d'une sorte de "ligue des droits politiques du Québec".

Cette relève prendra la forme d'une organisation dont il s'agit de déterminer les structures et qui sera complètement "en dehors" de la fois du gouvernement du Québec et du Parti québécois", a précisé le premier ministre Lévesque.

Cet organisme pourra fonctionner comme un mouvement d'éducation permanente du nationalisme québécois d'une part et, d'autre part, assurer une forme de surveillance de ce qui va se passer dans les prochaines négociations constitutionnelles.

C'est à l'unanimité que l'on a décidé d'établir cette sorte de ligue de défense des droits politiques du Québec, a dit M. Lévesque qui a précisé que c'est le sociologue et militant de la ligue des droits de la personne, M. Maurice Champagne-Gilbert, qui a proposé cette initiative et qui doit, avec deux ou trois autres personnes, mettre le mouvement en marche.

Le comité du Regroupement pour le OUI était le comité référendaire national pour l'adoption de la

souveraineté-association, qui a eu des ramifications dans tout le Québec avec des milliers d'autres regroupements rejoignant plus de 300.000 personnes. Il s'était voulu non partisan et avait dans ses rangs des hommes politiques de différentes allégeances comme l'ancien chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui a participé à la réunion hier.

Prolongement du Méou

Le premier ministre Lévesque a dit que la réaction de la majorité des gens qui ont oeuvré dans le Regroupement pour le OUI est que ce fut une expérience enrichissante. "Ils se sont extraordinairement enrichis par l'expérience qu'ils ont vécue, il sont les éléments les plus dynamiques dans leur milieu".

Pour sa part, le représentant du Méou a annoncé que ce groupe de jeunes entend poursuivre et même élargir ses activités en cherchant à atteindre les jeunes travailleurs et les jeunes ruraux.

Plusieurs ministres ont assisté à cette réunion, dont le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, qui, exprimant une opinion personnelle, a dit que même si le premier article de son credo est la démocratie, il continue de croire que la souveraineté-association demeure la meilleure solution non seulement pour le Québec mais aussi pour le Canada.

Il estime que, pour l'instant, il faut laisser les fédéraux mettre leurs cartes sur la table. "L'essentiel de la

proposition du fédéralisme renouvelé, c'est sûr que ce n'est pas de nous qu'il va venir, c'est de ceux qui en parlent depuis quelques années", dit M. Landry tout en ajoutant qu'évidemment, le cabinet des ministres aurait à se prononcer lors de sa réunion en fin de semaine à Pointe-au-Pic.

Pour sa part, le premier ministre Lévesque a souligné que le Regroupement pour le OUI n'a pas abordé cette question des négociations constitutionnelles prochaines. "Aucune indication n'a été donnée sur ce qui devrait être fait avec Ottawa", dit M. Lévesque qui, par ailleurs, estime qu'il faut veiller à maintenir les droits que le Québec possède et même élargir sa marge d'autonomie.

Il s'est déclaré prêt à donner "une

chance au cœur", disant des promesses de changements constitutionnels du premier ministre canadien Pierre Trudeau: "C'est une promesse de premier ministre, il faut voir si cela se tient".

Outre des ministres comme le Dr Camille Laurin et MM. Pierre-Marc Johnson et Yves Bérubé, il y avait aussi des personnalités du monde artistique, dont Gilles Vigneault, le soprano Colette Boky, l'écrivain Madeleine Ferron-Cliche et plusieurs autres.

Il ressort des échanges avec les participants à cette dernière réunion du Regroupement pour le OUI que, comme l'a dit M. Lévesque, le soir du référendum après la victoire du Non, tous pensent "à la prochaine fois".

Le rapport Malouf sera au programme à Pointe-au-Pic

par Norman DELISLE

(PC) — Le rapport Malouf sera au cœur des discussions de la réunion que les ministres du gouvernement québécois tiendront demain et lundi au Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix.

Le rapport devait être remis hier au secrétaire général du Conseil exécutif, M. Louis Bernard, par un représentant du juge Albert Malouf.

Le premier ministre, M. René Lévesque, avait déjà promis de rendre le rapport public au plus tard une semaine après sa réception.

M. Malouf avait été nommé en juillet 1977 à la tête d'une commission d'enquête avec le mandat d'enquêter "sur le coût des Jeux de la 21e Olympiade et sur celui des installations olympiques situées au Québec".

Après une enquête qui a duré deux ans et demi, le juge Malouf a remis un rapport de près de 1.000 pages qui couvre quatre volumes.

Le rapport contient quatre parties, a expliqué le juge

lors d'un entretien téléphonique. Il y a d'abord un résumé de la preuve présentée lors des audiences de la commission d'enquête. Puis, disséminées tout au long du rapport, il y a les observations des commissaires.

Il y a ensuite des conclusions concernant chaque section du rapport. Enfin, à la toute fin, il y a les conclusions générales de l'enquête et des recommandations.

Histoire

C'est le 13 juillet 1977 que le conseil des ministres chargeait le juge Albert Malouf de la Cour supérieure du Québec, de mener l'enquête sur le coût des olympiques tenues l'année précédente, en 1976.

Le 24 août 1977, on nommait deux commissaires adjoints au juge Malouf. C'étaient M. Jean-Guy Laliberté, comptable agréé et vice-président du Crédit lyonnais, et Gilles Poirier, ingénieur directeur des projets à Hydro-Québec.

Les travaux de la commission débutèrent le 31 octobre 1977 et un rapport prélimi-

naire a été remis au gouvernement le 1er avril 1978.

Témoins

Au cours des audiences qui se sont terminées le 25 avril 1980, plusieurs témoins importants ont comparu à la barre.

Il y a d'abord eu le ministre du gouvernement chargé dans le temps de veiller au contrôle des travaux, M. Fernand Lalonde, aujourd'hui député libéral de Marguerite-Bourgeoys.

Il y a eu aussi le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et l'ancien premier ministre libéral, M. Robert Bourassa.

En mai 1979, toujours devant la commission, il avait été établi que la caisse électorale du Parti libéral du Québec avait reçu \$710.500 de deux bureaux d'ingénieurs directement reliés au dossier olympique, soit les firmes Régis Trudeau et Associés et Desjardins-Sauriol.

Sommé par les députés péquistes de remettre cette somme au trésor public, le chef du parti, M. Claude Ryan, a rétorqué qu'il attendait de voir les conclusions du rapport Malouf avant de disposer de la somme.

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPOTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (loi 31-32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3.139 par année sur votre impôt personnel.
- Paiement initial de \$5.000 et la balance payable le 1er janvier 1981.
- Location garantie.
- Pour informations communiquez avec Jean Thénault: 843-1451, 628-0944.

PAYSAGISTES

Cherchez G. CHON, Maitre G. DES MARTIS
PLANTATION DE GROS ARBRES
PLANS, TERRASSEMENT, GAZON,
MURS, EXECUTION SOIGNEE
623-1455



Motoculture Moderne inc.



34 ans dans l'enseignement

M. Jean-Paul Paradis, directeur de l'école Parc Orléans de Charlesbourg, a été le héros d'une fête qui roula, hier, sa retraite comme éducateur. La sympathique manifestation comprenait des poèmes et des chants exécutés par les élèves, un dîner communautaire réunissant les 650 enfants et le personnel enseignant au patio de Charlesbourg, ainsi qu'une kermesse et des jeux extérieurs.

TERRE A GAZON

PREPAREE
TERRE A JARDIN
TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Manderley

626-2930

Pépinière Bourbeau

PAYSAGISTE PLANTE ENR.

POSE DE DALLES
IMBRIQUEES POUR
ENTREES, PATIOS,
TROTOIRS.

AUSSE EN BETON,
MURS DE SOUTIEN.
TRAVAIL GARANTI.
ESTIMATION
GRATUITE

628-9071

A VENDRE: RESIDENCE EXCEPTIONNELLE TOUT PRES DE QUEBEC



LA RESIDENCE: 75x32 - LE GARAGE: 60x30

LE TERRAIN: 100.000 P.C.

LA SITUATION: BORD DU LAC ET CHEMIN AMENAGEMENT GENERAL: TOUT Y EST DANS UN RAYON DE 8 KM. SKI, GOLF, PECHE, CHASSE, TENNIS

Il serait difficile de vous décrire en quelques lignes cette magnifique propriété, mais sur un simple appel, nous nous ferons un plaisir de vous fournir tous les détails.

Du propriétaire: (418) 653-7601, 525-7418

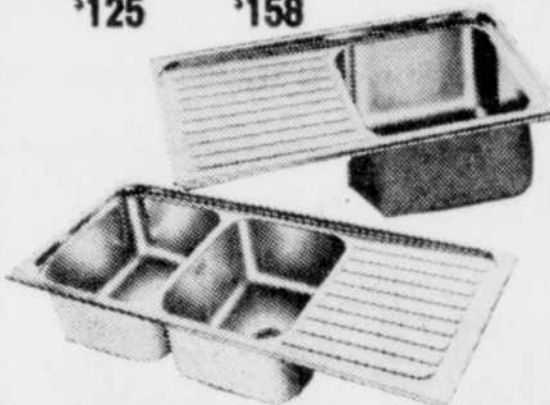
C'EST LE PRINTEMPS! LE TEMPS DES RENOVATIONS

Vous envisagez des changements dans votre intérieur? Céramique Décor vous offre des matériaux vraiment différents à des prix alléchants.

NOUS AVONS EN MAGASIN PLUS D'UN MILLION de pieds carrés de céramique disponible immédiatement

EVIER EN ACIER INOXYDABLE

avec égouttoir 1 cuve \$125
avec égouttoir 2 cuves \$158



Plusieurs modèles:
D'ARMOIRES DE CUISINE
en Formica laté fini chêne, de style moderne ou traditionnel.

LAVABO
blanc avec colonne \$115

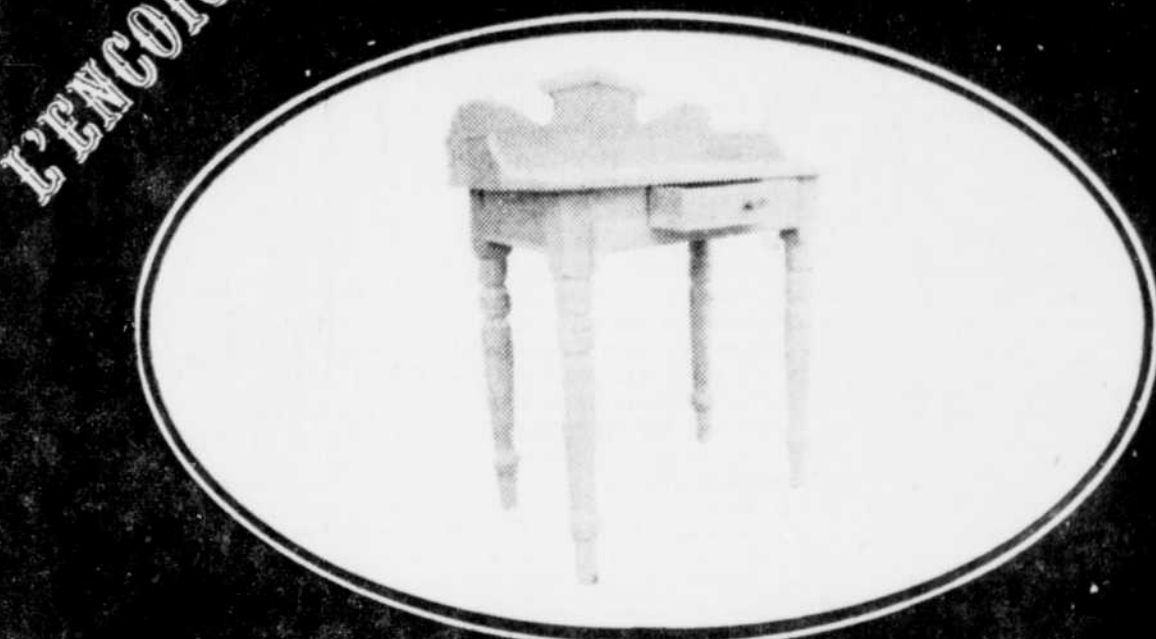
CERAMIQUE DECOR

4220, 3e Avenue ouest - 627-0122

IMPORTATEUR
DISTRIBUTEUR
Place Laurier
653-2903

L'ENCOIGNEURE

1360, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette G2E 3A6 - 871-3121



Collection complète de plus de 200 meubles fabriqués selon le code d'authenticité culturelle des artisans signés en montre au magasin.
Dépliant illustrant une partie de cette collection disponible gratuitement sur demande postale.
Livraison gratuite par toute la province.
Salons contemporains, luminaires, lits de laiton massif, carpettes, accessoires décoratifs, portes intérieures et extérieures fabriquées sur mesure.
Décorateur-ensemblier à votre service.

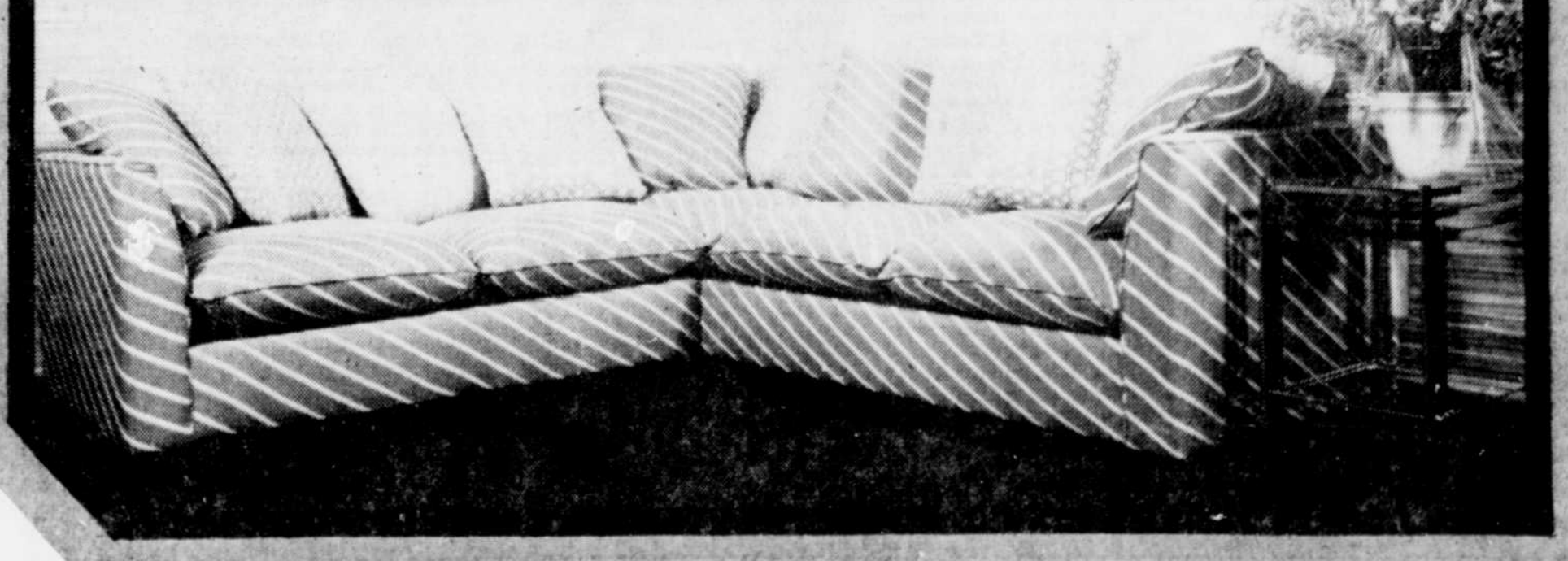
Le Bohutier

Lave-mains
Avec dodo orné d'un fuseau et piétement tourné.
Esprit victorien, XIXe siècle.
\$395

SECTIONNEL, DANS UN CHOIX DE DIFFÉRENTS TISSUS ET MOTIFS. SPÉCIAL: \$950.

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL, QUÉBEC / PLACE STE-FOY / PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI



éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pélipin

L'année des incendies

Si les sept prochains mois se déroulent à un rythme aussi enflammé que les cinq derniers, l'année 1980 aura incontestablement été celle des incendies au Québec. Hier encore, l'hôpital Notre-Dame connut la plus gigantesque évacuation (300 malades) de l'histoire de la métropole par suite de l'apparition des flammes dans un sous-sol.

Bien que rapidement maîtrisé, sans panique et suivant un contrôle quasi militaire des foules, cet incendie n'en a pas moins mobilisé des ressources humaines, techniques et matérielles inimaginables. On se devait de prévenir une hécatombe autrement plus dramatique que celle survenue dans la nuit du Premier de l'An, à Chapais, où le bilan d'une cinquantaine de morts s'avéra, on le sait, le plus meurtrier du Québec depuis 1927.

Et pendant que 25 incendies de forêts, heureusement sous contrôle, faisaient rage chez nous (l'Ontario a moins de chance puisqu'elle combat les siens à raison de \$500,000 par jour!), le commissaire aux incendies de Québec, Me Cyrille Delage, un homme qui en a plein les bras par les temps qui courent, présidait, dans la seule journée de jeudi, à sept enquêtes publiques sur des incendies locaux dont plusieurs se soldèrent par des pertes de vie depuis le début de l'année.

Semaine après semaine, il devient routinier

pour la presse de rapporter ces "faits divers" aussi imprévisibles que les secousses volcaniques dans l'Etat de Washington et très dommageables tant en pertes de vies humaines qu'en dégâts matériels. De 1967 à 1977 seulement, l'élément destructeur fit 1,650 morts et 5,400 blessés. Mais l'année suivante, 200 personnes mouraient et 548 autres se blessaient lors d'incendies ayant occasionné des pertes matérielles évaluées à... \$226,400,000! En voie de reconquérir, l'an dernier, le championnat canadien perdu en 1978 pour la prévention des incendies mortels, le Québec pourrait à nouveau baisser pavillon devant l'Ontario en 1980, après l'hypothèque de Chapais.

Contrairement à la croyance populaire, ce sombre tableau n'est pas d'abord redevable aux multiples incendies criminels. Le Bureau d'assurances du Canada (BAC) précisait bien, en 1979, qu'un incendie sur sept est d'origine criminelle. Incidemment, dans sa journée chargée de jeudi, le commissaire Delage rendait un verdict d'incendie criminel, un autre d'origine volontaire et quatre d'origine accidentelle. Il y a trois ans, au surplus, Me Delage affirmait que le Québec était l'une des provinces les mieux organisées dans la lutte au crime d'incendie grâce à une législation adéquate et à la formation d'escouades de policiers spécialisés en ce domaine.

Mais comme on l'a vu cette semaine, un

certain nombre d'incendies sont allumés par des cas psychiatriques en liberté. Ces pyromanes de métier ou d'occasion, ces malades posent le problème troublant de concilier les libertés individuelles ou la réinsertion sociale avec la sécurité du public ou les libertés collectives. Comment, par exemple, un établissement des affaires sociales peut-il logiquement libérer un schizophrène chronique à qui des voix commandent de mettre le feu et provoquer des hécatombes dans la cité? De toute évidence, le législateur devra rapidement établir des balises un peu plus claires en cette matière. Car même si le MAS autorisait dès février la création d'unités spéciales pour grands brûlés dans des hôpitaux de Québec et de Montréal, la décence l'invite aussi à interdire à ses propres établissements de santé mentale d'y contribuer indirectement.

Les incendies originent plus généralement de la négligence du monde ordinaire. Encore là un témoignage on ne peut plus clair entendu par le commissaire Delage démythifiant l'incendie de la rue de la Salle, à Québec, qui causa la mort d'une personne, en janvier dernier. Apparemment sain d'esprit, un homme d'âge mûr s'était allumé une cigarette alors qu'il nettoyait sa chaise roulante à la gazoline...

Le bilan québécois d'une année pénible (1978) stipule, de fait, que 38 pour 100 des feux

mortels et 48 pour 100 des feux dans les résidences sont le fruit de la négligence ou de l'ignorance y compris lors d'incendies les plus fréquents et coûteux résultant d'un mauvais entretien mécanique ou électrique. "C'est le monde qui cause les incendies et non les choses", affirmait le ministre Guy Tardif, l'an dernier.

Dans ce contexte, la Direction de la prévention des incendies au ministère des Affaires municipales, si elle veut tuer le mal à la racine, doit poursuivre et même intensifier ses campagnes d'éducation populaire à la télé, à l'école, dans les lieux publics et de travail, de manière à doter les citoyens québécois d'un réflexe instinctif contre de tels fléaux.

La propagation des détecteurs de fumée à domicile connaît un succès encourageant depuis deux ans. Mais il faut également prévoir une surveillance accrue des services d'inspection, l'adoption de normes de construction plus sophistiquées ainsi qu'une meilleure formation et même une plus grande présence, en qualité de propagandistes, des sapeurs dont le quart seulement (5,000) sont des professionnels. Il importe surtout de détruire le sentiment de "no fault" que le citoyen développe dans un pays dont la moyenne des incendies mortels est l'une des pires au monde!

Jacques DUMAIS

Succès des Florales

Des milliers de Montréalais et de visiteurs admirent depuis deux semaines le chic du chic du monde des fleurs. Alors que les organisateurs des Florales internationales de Montréal avaient prévu accueillir 80,000 personnes au Vélodrome, ce sont 300,000 amateurs enthousiastes qui ont défilé devant les arrangements réussis de 17 pays.

Cet engouement pour le monde des fleurs laisse présager un immense succès de la deuxième phase de cette exposition, en plein air sur l'île Notre-Dame. Si la réussite des arrangements à l'intérieur n'était qu'un avant-goût du spectacle que réserve l'exposition extérieure, rarement les Québécois auront eu l'occasion de s'offrir un rendez-vous avec la beauté à si bon compte.

L'exceptionnelle réponse des meilleurs horticulteurs et paysagistes d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine, du Canada et des Etats-Unis a donné une fois de plus raison à l'audace du maire Jean Drapeau, audace qu'il a su communiquer au ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Comme le soulignait le premier ministre Lévesque lors de l'ouverture de l'exposition, cette entreprise, en plus de redonner du souffle à l'industrie touristique et horticole du Québec, met un

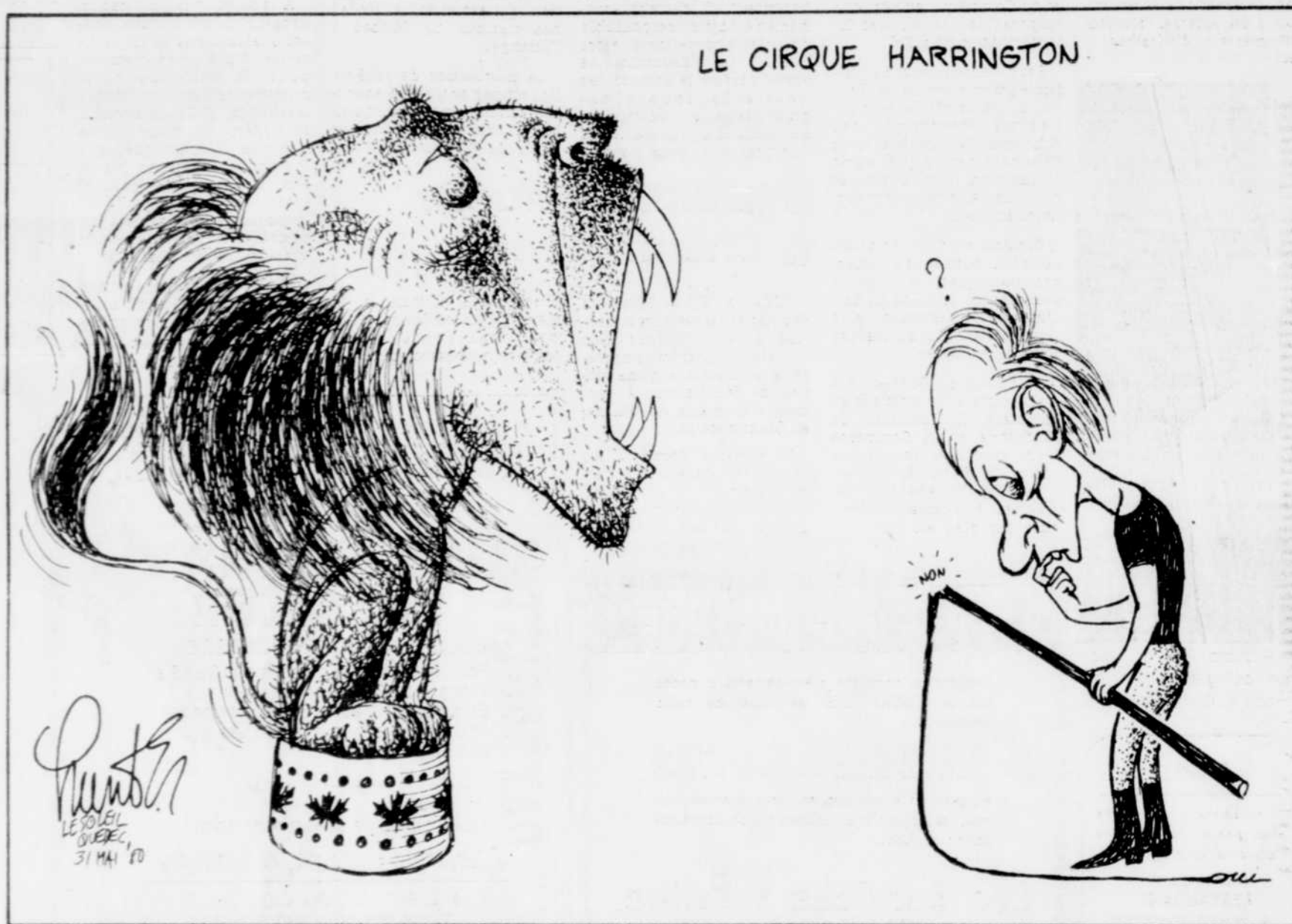
peu de gaieté "dans le béton de nos existences".

La retombée la plus intéressante de cette prestigieuse exposition touche évidemment le monde spécialisé de l'horticulture. L'organisation de florales internationales de ce côté-ci de l'Atlantique a permis aux experts du Jardin botanique de Montréal d'étaler leurs vastes connaissances et d'enrichir leurs contacts avec la flore de pays aussi éloignés que la Chine.

L'incurable optimisme du commissaire général des Florales, M. André Boily, aura eu raison de toutes les difficultés d'organisation et des problèmes financiers inévitables que suscite un événement de cette envergure. Aux spécialistes du Jardin botanique, à M. Boily et au ministre Garon qui a fait le pari de la réussite d'une telle exposition, les Montréalais auront dorénavant un magnifique parc floral permanent sur l'île Notre-Dame et un goût plus aiguisé pour les plantes ornementales.

Notre jeune industrie horticole, peu favorisée par un climat austère, a dorénavant de meilleures chances de prendre sa part d'un marché en nette expansion, grâce à la nouvelle faveur dont jouiront les fleurs dans les parterres du Québec. L'événement, réalisé avec des moyens modestes, est déjà une réussite.

Marcel PEPIN



point de vue

Londres stimulée et embarrassée par son pétrole

par Ian RODGER
(collaboration spéciale)

LONDRES — C'est au cours de l'automne prochain que la Grande-Bretagne deviendra autosuffisante en pétrole. Alors qu'au Canada, les réserves de pétrole diminuent d'année en année, les Anglais ne sont qu'au début de leur expérience pétrolière. Les premiers barils des puits de la mer du Nord sont arrivés vers la fin de 1975. Le seuil de l'autosuffisance, soit 1,8 million de barils par jour, serait franchi cette année et le sommet de production atteint vers 1985, ces prédictions étant basées sur les réserves connues. Toutefois, il reste beaucoup de territoire à explorer aux larges des îles britanniques et l'on s'attend à ce que la production aille en augmentant, pendant très longtemps encore.

Une petite indication: il y a trois ans, j'ai visité aux îles Orcades le terminal d'un oléoduc qui acheminait du pétrole de la mer du Nord. On nous a alors expliqué que ce pipeline avait la capacité de transporter deux fois le rythme de production du champ qu'il desservait à ce moment-là. Pourquoi? Parce que tout le monde était très confiant de découvrir d'autres champs le long du trajet de

l'oléoduc, des champs peut-être moins intéressants que celui qui en a permis la construction, mais qu'on pourrait néanmoins exploiter, grâce à la présence préalable du pipeline.

Il serait difficile d'exagérer l'importance du pétrole de la Grande-Bretagne. Voici un petit pays qui est en recul sur le plan économique par rapport à des plus importants pays industrialisés, depuis au moins 30 ans. On a beau analyser les raisons de cette chute — la perte de l'empire colonial, la désuétude de la structure industrielle (qui n'a pas l'avantage d'avoir été détruite pendant la Dernière Guerre) et la pénurie d'autres richesses naturelles. Avant l'arrivée du pétrole, le pays éprouvait de sérieuses difficultés économiques et l'on commençait même à le comparer au Portugal.

Impact formidable

Sur le seul plan fiscal, l'impact de l'or noir est tout simplement mirobolant. Cette année, les rentrées au gouvernement s'élèveront à quelque \$8,3 milliards. L'année prochaine, elles vont tripler à \$26 milliards, et l'on s'attend à ce qu'elles atteignent \$40 milliards en 1985.

C'est de quoi payer la dette nationale, réduire les impôts à

moitié, transformer la structure industrielle et bien d'autres choses encore. Or, qu'est-ce qu'on constate?

Parlons d'abord de l'essence, sujet cher aux Canadiens. Le comportement des Anglais nous paraît très curieux. L'essence ici coûte la jolie somme de \$3,50 le gallon (77 cents le litre). Et jusqu'à nouvel ordre, il n'est pas question de réduire ce prix.

Au cours de l'hiver, un débat sur la politique nationale énergétique avait lieu à la Chambre des communes. J'ai suivi ce débat de très près, surtout les interventions des députés réputés de gauche, mais pas un seul n'a proposé une réduction au prix de l'essence. Au contraire, ils reprochaient au gouvernement conservateur l'abandon de certains programmes pour promouvoir la conservation de l'énergie, comme les subventions pour l'isolation des maisons. Pas un éditeur non plus n'a suggéré que le coût de l'essence soit réduit.

J'ai demandé alors à plusieurs Anglais pourquoi on ne discutait même pas de la possibilité de réduire le prix de l'essence. D'un part, m'a-t-on dit, les partenaires européens verraient d'un très mauvais oeil un tel geste. Il leur serait

insupportable que l'industrie britannique dispose d'un avantage aussi important. Déjà, les pays du Marché commun limitent leurs importations des Etats-Unis des dérivés chimiques du pétrole car, disent-ils, le coût du pétrole y est artificiellement bas. D'autre part, les Anglais considèrent que leur parc automobile est trop grand et qu'ils n'ont pas intérêt en conséquence à encourager les automobilistes.

Des inconvénients

Quant aux autres destinations possibles de cette dot inattendue, il faut admettre que les Anglais ne semblent pas y réfléchir sérieusement. Toujours fidèles à eux-mêmes, ils tendent par contre à n'y voir que des inconvénients.

D'aucuns signalent que c'est à cause du pétrole que la livre connaît actuellement une vigueur inégale depuis la guerre et que cette vigueur nuit considérablement aux exportations de l'industrie britannique. Et c'est vrai. La Rolls Royce, par exemple, le grand fabricant de moteurs à réaction pour les avions, a accusé des pertes l'an dernier de \$150 millions parce qu'elle avait fait l'erreur d'accepter de nombreuses commandes américaines chiffrées en

dollars, tandis que leurs coûts de production restaient toujours en livres.

D'autres disent que c'est à cause du pétrole que les partenaires européens ne sont guère empressés de régler le problème de plus en plus épineux des contributions excessives de la Grande-Bretagne au financement du Marché commun. Les pauvres Anglais ripostent que même avec le pétrole, le produit national brut par tête en Grande-Bretagne vient au septième rang parmi les Neuf, alors que ce pays vers les plus grandes contributions à Bruxelles.

Les déchets

Pour comble de misère, les Anglais commencent à s'ennuier du problème des déchets de la mer du Nord. Après l'épuisement des gisements, il y restera quelque 80 plates-formes et autres installations qu'il va falloir enlever. On estime à \$26 milliards le coût d'une telle opération et on se demande déjà comment la financer.

Avec tant d'ennuis, vous comprendrez que les Anglais ne passent pas beaucoup de temps à penser aux retombées favorables de pétrole. A vrai dire, j'ai l'impression qu'ils ne croient pas encore. Ils ne croient sur-

tout pas à une réduction sensible de leur impôt sur le revenu, et il faut admettre que jusqu'à maintenant le gouvernement n'a pas encouragé un tel espoir. Evidemment, on a proposé encore une société d'Etat pour financer la reconversion de l'industrie manufacturière anglaise, mais le gouvernement ne semble pas s'y intéresser beaucoup non plus. Il se souvient qu'en 1977, lorsque le pays sortait d'une récession et que tous les facteurs favorisaient un boom industriel, la production montait à peine. Il en a tiré la conclusion que l'ouvrier anglais n'aime pas travailler très fort et qu'il ne faudrait donc pas lui jeter davantage d'argent.

Reste la solution assez singulière proposée par deux journalistes financiers — donner les recettes de la mer du Nord aux citoyens dans la forme de dividendes. D'aucuns les liquideraient tout de suite, d'autres en placeraient sagement les montants reçus. Il se peut que quelques-uns s'en servent pour financer une entreprise. Mais les journalistes soutenaient que le résultat global de ces millions de décisions ne pourrait être aussi néfaste pour l'économie du pays que la plupart des décisions économiques du gouvernement ce que personne n'a contesté, jusqu'à maintenant!

Pas de nouvelle "guerre des drapeaux" à l'horizon

par Paul BENNETT

En dépit d'une première escarmouche entre Québec et Ottawa à l'occasion de la visite au pays du président mexicain Jose Lopez Portillo, rien ne laisse croire, pour l'instant, que le résultat négatif du référendum donne le signal de départ d'une nouvelle "guerre des drapeaux" entre les deux capitales.

Tel est du moins le sentiment exprimé hier, au cours d'une entrevue, par le sous-ministre adjoint aux affaires internationales au ministère des Affaires intergouvernementales, M. Richard Pouliot.

M. Pouliot, qui quittera bientôt son poste pour diriger la Délégation générale du Québec à New York, ne croit

pas que le gouvernement fédéral profitera de la victoire du NON au référendum du 20 mai pour raidir ses positions à l'égard du Québec et de son rôle sur le plan international.

Même s'il comprend mal l'attitude d'Ottawa, qui a empêché cette semaine le président Portillo de se rendre au Québec, M. Pouliot estime qu'il ne s'agit là que d'un incident "disgracieux" provoqué par les autorités fédérales. Sans vouloir présumer des intentions d'Ottawa, M. Pouliot ne croit pas à une résurgence des hostilités entre les deux gouvernements sur la scène internationale.

Le seul point de friction que M. Pouliot prévoit pour l'instant pourrait surgir de la préparation du sommet des chefs d'Etat des pays francophones, auquel le Québec voudrait participer à part entière, ce à quoi s'oppose

le fédéral. Ce projet d'un "Commonwealth" francophone, une idée chère au président sénégalais Léopold Senghor, pourrait se concrétiser d'ici un an ou deux, si les difficultés entre Ottawa et Québec sont aplanies.

M. Pouliot rappelle par ailleurs que toutes les initiatives du Québec sur le plan international depuis 1976, y compris l'ouverture de trois nouvelles délégations à l'étranger, ont toujours été prises avec l'accord d'Ottawa et qu'il serait par conséquent difficile pour les autorités fédérales de désavouer le passé.

Comme avant

De toute façon, insiste le haut fonctionnaire, Québec n'avait pas de "plan grandiose" pour l'étranger advenant un "OUT" au référendum, soit sur le plan de l'offensive diplomatique ou du développement de nouvelles délé-

gations. Aussi, à plus forte raison, un "NON" risque-t-il de changer fort peu de choses à l'égard de la politique internationale du Québec.

"On continue comme avant" résume celui qui fut un des conseillers les plus écoutés au sein du cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. "Ce n'est pas parce que les résultats du référendum ont été négatifs que les intérêts du Québec à l'étranger vont changer demain matin", explique-t-il.

Comme auparavant, les délégations du Québec à l'étranger continueront de défendre la "spécificité" du Québec dans les domaines qui sont dans le prolongement de ses compétences. Contrairement à ce qu'on pourrait être tenté de croire, la défaite du gouvernement au référendum ne rendra pas le travail de nos délégués à l'étranger plus difficile du moins, aux

yeux de M. Pouliot pour qui le référendum a permis aux étrangers d'entendre parler du Québec plus que jamais.

"Ça nous a donné un bon coup de pouce pour faire connaître le Québec à l'étranger", estime le futur délégué du Québec à New York. Loin de se désintéresser du Québec, les gouvernements étrangers ont montré, depuis le 20 mai, un intérêt accru.

La lecture presque exhaustive des comptes rendus et des éditoriaux des médias étrangers porte M. Pouliot à poser le diagnostic suivant: bien que tous les pays, sauf la France, aient accueilli les résultats du référendum avec un certain soulagement, on estime généralement que le problème n'est pas résolu pour autant et que les prochaines discussions constitutionnelles seront d'une importance vitale.

Le ministère des Affaires intergou-

vernementales a d'autre part, demandé à ses délégués à l'étranger de ne pas s'éloigner de l'interprétation gouvernementale officielle des résultats du référendum. Ils ont également reçu pour directive de ne pas solliciter d'entrevues avec les médias, sans refus pour autant de répondre aux questions qui leur sont posées.

Cette attitude contraste quelque peu avec celle d'Ottawa, qui avait dépêché plusieurs ministres à l'étranger pour expliquer le sens des résultats du référendum, et qui profitaient de toutes les tribunes pour faire valoir leurs leur position.

Pour M. Pouliot, les résultats du référendum ne changeront rien non plus aux priorités de la direction des affaires internationales du ministère, axées sur le développement des relations avec les pays francophones, les Etats-Unis et l'Amérique latine.

Délégation générale du Québec à New York Richard Pouliot prendra la succession de Bergeron



paul bennett
le monde des fonctionnaires

Le prochain délégué général du Québec à New York sera M. Richard Pouliot, actuellement sous-ministre adjoint responsable des relations internationales au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

M. Pouliot succédera à ce poste à M. Marcel Bergeron, qui revient comme sous-ministre adjoint au ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, en tant que responsable des services internationaux du MTIC.

Féru d'économie et de politique internationale, M. Pouliot a surtout mis l'accent sur l'aspect économique des échanges du Québec avec l'étranger depuis qu'il a pris la direction, il y a deux ans et demi, des Affaires internationales au MAI.

Diplômé en droit, en sciences économiques et en sciences politiques, M. Pouliot avait rédigé sa thèse de doctorat sur l'intégration de la Grande-Bretagne au Marché commun européen.

De retour au Québec, il a d'abord travaillé trois ans au ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce avant de suivre son ancien patron, M. Robert De Coster, à la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes, mise sur pied en 1975 à la

suite d'une initiative semblable du gouvernement fédéral.

Après l'élection du Parti québécois, en novembre 1976, M. Pouliot se joint au cabinet des ministres des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, puis à celui du ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime.

Finalement, en octobre 1977, à l'occasion d'une restructuration du ministère des "Affaires", il devient sous-ministre adjoint responsable du volet international, alors que M. Pierre Lefrançois se voyait confier le secteur des relations fédérales-provinciales. M. Lefrançois, qui quittait son poste il y a quelques mis pour devenir

sous-ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, n'a toujours pas été remplacé.

La délégation générale du Québec à New York est l'une des plus importantes maisons du Québec à l'étranger, avec des effectifs d'une quarantaine d'employés et un budget de un million et demi de dollars. La nomination de M. Pouliot coïncide par ailleurs avec le 40^e anniversaire de l'ouverture de cette délégation, qui est en fait l'« aînée » des maisons du Québec à l'étranger.

La nomination de M. Pouliot n'a pas encore été annoncée officiellement puisqu'elle doit encore être ratifiée au cours de la prochaine réunion

régulière du Conseil des ministres, mercredi prochain.

Garon

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, tient à revendiquer la paternité de l'initiative récente du gouvernement de lancer des appels d'offre dans les journaux pour une "job" de sous-ministre.

À la suite de la publication dans LE SOLEIL d'une nouvelle faisant état de la publication d'une offre d'emploi pour le poste de sous-ministre adjoint aux Pêches maritimes, M. Garon a tenu à souligner, au cours d'une entrevue téléphonique, que l'initiative venait de lui et non du secrétaire général associé du conseil exécutif responsable des emplois supérieurs, M. Pierre Martin. Voilà, M. Garon, c'est fait!

M. Garon insiste également sur le fait que cette initiative vise à élargir le plus possible l'éventail des candidats afin de trouver le meilleur hom-

me (ou la meilleure femme?) possible. Le ministre dit chercher quelqu'un qui soit d'abord familier avec la machine administrative et avec la dimension économique du secteur des Pêcheries, en même temps que quelqu'un qui ne soit pas ignorant du milieu des pêcheurs.

Cazavan

Un quotidien de la métropole faisait état, cette semaine, du fait que l'ancien p.d.g.

de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, M. Marcel Cazavan, continuerait de recevoir, à titre de conseiller spécial de son successeur, un salaire annuel de \$72,000 au cours des cinq prochaines années.

M. Cazavan avait démissionné de son poste au début de l'année avant la fin de son mandat pour des raisons personnelles, mais la rumeur voulait que son geste ait été le résultat d'un désaccord

avec le gouvernement sur la politique d'investissement de cette institution, qui gère des fonds de près de \$10 milliards.

C'est le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui aurait offert à M. Cazavan, au moment de sa démission, de demeurer à l'emploi de l'organisme à titre de conseiller spécial de son successeur, M. Jean Campeau, pour s'occuper de certains dossiers spécifiques.



M. Richard Pouliot, prochain délégué général du Québec à New York.

Pensée du jour

"Le célibataire a une femme sur les genoux, l'homme marié en a une sur les bras."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

VENTE de FERMETURE

Liquidation complète d'équipements à ondes courtes, "SCANNERS" et postes de radio amateur.

DES RABAIS allant jusqu'à 70%

du prix de détail suggéré sont accordés sur tous les appareils et accessoires de communication en stock.

Les Services V.E. inc.

1375, boul. Charest ouest
Local 9 (Centre Charest) Québec - Tél.: 683-7388

Unanimité refusée à une motion

OTTAWA (PC) — Plusieurs députés conservateurs ont refusé à leur collègue Len Gustafson, l'unanimité nécessaire à l'adoption d'une motion de félicitations à l'endroit d'étudiants de Wilcox, en Saskatchewan.

La semaine dernière, les Communes avaient unanimement appuyé une motion semblable à l'endroit d'étudiants de la Colombie-

Britannique. C'était le 20 mai, jour où les Québécois se prononcèrent sur la souveraineté-association.

HÉ! LES JEUNES!
CET ÉTÉ
APPRENEZ À COUDRE
CHEZ SINGER!

Les cours COUTURE-JEUNESSE:

- Pour jeunes filles et garçons de 10 à 19 ans
- 8 leçons de 2 1/2 heures chacune
- En petits groupes de 8 à 10 personnes
- Attention personnelle de professeurs qualifiés.

ET, GRATUITEMENT:

- Un patron et
- 3 jolis projets de perfectionnement

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

à L'ÉCOLE DE COUDRE
7, rue St-Vallier est 522-8986

SINGER

VOILIERS Laser
Laser 420
A PARTIR DE \$1,750

les voiliers andré martel
4252, rue St-Félix, Cap-Rouge
418-658-9524

CAMP DE JOUR
Collège Notre-Dame De-Belleuve

Le camp de jour offre des professeurs spécialisés, de grands espaces verts en plein air, plus trois courts de tennis, piscine moderne intérieure, aussi gymnase et locaux spacieux.

Activités sportives
Gymnastique au sol
Tennis
Cours de natation
Sports collectifs

Activités culturelles
Art dramatique
Musique
Bricolage
Expression corporelle

LE CAMP S'ADRESSE AUX ENFANTS DE 5 À 10 ANS
INSCRIPTION JUSQU'AU 15 JUIN DE 16h À 21h

AUSSI
CAMP DE TENNIS POUR ADOLESCENTS DE 11 ANS À 14 ANS
LUNDI AU VENDREDI DE 9h À MIDI

Classe "DEBUTANT": du 23 juin au 11 juillet
Classe "NOVICE": du 28 juillet au 15 août
Inscription jusqu'au 15 juin de 16h à 21h

INFORMATIONS: 681-7785

2 DÉCOR 2000
PLACE LAURIER, QUÉBEC

No 212 Table "Ranch" 36" x 60" x 27" haut 259⁹⁵

No 213 Banc 60" x 16 1/4" x 17 1/2" haut 159⁹⁵

No 211 Tabouret 13 1/2" x 20" x 17 1/2" haut 45⁰⁰

SENSATIONNEL
AQUABROME
pour votre piscine
FANTASTIQUE

N'UTILISEZ PLUS DE CHLORINE DANS VOTRE PISCINE
Voici quelque chose de mieux:
LES BATONS DE BROMINE AQUABROME
Et c'est tout automatique! Idéal pour piscine intérieure.

IL Y A DEUX MOYENS DE PROTÉGER VOS YEUX: DES LUNETTES OU DES BATONS D'AQUABROME

Comme des lunettes, Aquabrome protège vos yeux contre toute irritation ou rougeur reliée au chlore. Il ne donnera pas une couleur étrange à vos cheveux et ne décolorera pas votre maillot. L'Aquabrome travaille aussi bien sous un soleil torride qu'à l'intérieur, et au contraire de la chlorine, le bromine continue à travailler dans l'eau chaude.

Les bâtons d'Aquabrome sont sans danger quand vous les manipulez, car ils ne peuvent irriter votre peau. De plus, vous pouvez les remiser aussi longtemps que nécessaire, ils ne s'abîment pas ni se détériorent.

PISCINES APOLL INC.
2955, boul. Hamel, coin boul. Masson, Les Saules 871-7513

Moins irritant pour les yeux et la peau que la chlorine.
Hygiène plus complète et rapide qu'avec la chlorine.
Le meilleur pour les sources d'eau chaude et les baignoires.
Pas d'effluents d'alimentation comme dans les systèmes manuels.
Pas d'équipement compliqué.
Pas d'équipement de contrôle ou de surveillance compliqué.
Plus de problème de combinaison de chlorine.
Simplement ajouter quelques bâtons de bromine une fois par semaine.

LES BATONS AQUABROME: UN AVANTAGE CERTAIN!
SPECIAL DE LANCEMENT
BROMINATOR
pour piscine de 15,000 gallons
Un équipement professionnel à votre portée.
Les produits chimiques LAWRAISON Line.

\$184⁵⁰

Pour recevoir plus de renseignements, ou de la documentation supplémentaire, veuillez remplir ce coupon.

NOM.....
ADRESSE.....
TEL.....
CODE POSTAL.....

Retournez ce coupon à
PISCINES APOLLO Inc.
2955, boul. Hamel, Les Saules

Pétrole: l'offre de Lalonde mal reçue en Alberta

(D'après PC) — Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a déclaré que le gouvernement fédéral avait rejeté deux importantes propositions fédérales en vue d'un nouvel accord sur le prix du pétrole et du gaz naturel, mais n'avait présenté aucune contre-offre à Ottawa.

"On s'attend à ce que les propositions viennent d'Ottawa, a dit M. Lalonde au cours d'une interview radiophonique hier matin, mais elle (l'Alberta) n'a présenté aucune solution de rechange et n'a pas précisé de quelle façon elle aimerait que le système fonctionne."

M. Lalonde a ajouté: "Nos propositions n'ont pas été particulièrement bien reçues, si je puis m'exprimer ainsi."

L'Alberta a rejeté l'idée d'une taxe sur les exportations de gaz naturel et d'un impôt sur tous les produits du pétrole au niveau du raffinage.

M. Lalonde a déclaré aux journalistes qu'en dépit de ces différends, il demeurerait confiant de pouvoir conclure une entente.

Le ministre a cependant émis l'hypothèse que le premier ministre Trudeau rencontre directement le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, pour dénouer une éventuelle impasse.

Un porte-parole du ministère albertain de l'Énergie a toutefois démenti les affirmations de M. Marc Lalonde.

"Ce n'est tout simplement pas vrai", a déclaré M. Tom Wood, adjoint au ministre de l'Énergie, M. Merv Leitch. M. Wood réagissait ainsi à des déclarations faites par M. Lalonde à l'effet que l'Alberta avait rejeté deux propositions clés du fédéral sans présenter de solutions de rechange.

M. Wood a expliqué que les propositions de l'Alberta avaient été portées à la connaissance d'Ottawa dès la fin de la dernière année. L'Alberta a laissé entendre clairement qu'elle voudrait retirer les mêmes bénéfices que ceux que contenaient les accords qui étaient sur le point d'être conclus avec l'ancien gouvernement Clark, a déclaré M. Wood.

Les propositions que l'Alberta avait faites quand M. Joe Clark était premier ministre sont encore aujourd'hui les propositions de l'Alberta, a-t-il affirmé.

M. Wood a évoqué la possibilité que les pourparlers sur l'énergie avec Ottawa reprennent au milieu du mois prochain, précisant que tout dépendait de l'issue de la conférence constitutionnelle des premiers ministres qui aura lieu le 9 juin.

Détails non dévoilés

Ni Ottawa ni les provinces n'ont fait connaître le détail des propositions discutées en vue de conclure une entente sur les prix.

Les propositions fédérales de taxation sur les exportations de gaz naturel et de levée d'impôts sur les produits du pétrole au niveau du raffinage ont été décrites par le ministre de l'Énergie comme étant des options possibles plutôt que comme de fermes énoncés de politique.

Aux Communes, le député conservateur de Vancouver sud, M. John Fraser, a élevé des protestations contre les "piroquettes" des libéraux sur la

question de la taxation des exportations de gaz naturel.

Il a déclaré que l'ancien chef libéral de la Colombie-Britannique, M. Gordon Gibson, avait dit durant la dernière campagne électorale que cette idée avait été mise de côté par le parti en 1974 et n'était plus une politique du parti.

M. Lalonde a répliqué que la taxe sur les exportations était "de toute évidence" une option à l'étude.

La province de l'Alberta est le plus gros producteur de pétrole et de gaz naturel. M. Lalonde a indiqué que les pourparlers avec les autres producteurs, tels que la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, progressaient plus rapidement.

Lors d'une interview à Radio-Canada qui sera diffusée aujourd'hui, M. Lalonde a indiqué que les négociations avec la Colombie-Britannique et la Saskatchewan semblent prendre

une meilleure tournure qu'avec l'Alberta, a indiqué le ministre.

A la question de savoir ce qui se produirait à défaut de la conclusion d'une entente dont la date limite a été fixée le 1er juillet, M. Lalonde a répondu qu'il y aurait alors probablement des réunions avec les premiers ministres, qui auraient plus de compétence et seraient mieux en mesure de parvenir à un accord. Mais il espère toujours de parvenir à une entente négociée.

Graduation... comme autrefois

par Andrée Roy

"Comme premier prix d'excellence, Guy Labrie!", annonce le maître de cérémonie.

"Ah, si je le pouvais, je monterais sur l'estrade et je l'embrasserais tellement je suis fier!" Une exclamation toute spontanée, qui fuse juste là, derrière, dans le noir de cette salle du Pavillon technique, où, hier soir, l'on célébrait une deuxième soirée de graduation en autant d'années consécutives.

Comme des centaines d'autres parents, Mme Labrie était là pour voir un de ses enfants mettre un terme à ce qu'on appelle le cours professionnel long, autrement dit un secondaire V en techniques de métier. Ce que, dans le temps, on connaissait sous le vocable du cours "des arts et métiers" avec tout ce qu'il comportait de péjoratif.

"Dans le temps, raconte M. André Mondy, professeur et chef de groupe au Pavillon technique de la CECQ depuis 12 ans, on disait 'Tu n'es pas bon en français, va faire les métiers!' Maintenant, ça prend du français, des mathématiques et beaucoup d'autres connaissances pour terminer avec succès un cours en techniques de métiers."

Le "bal de graduation"

Le Pavillon technique de la CECQ, coincé derrière Place Fleur de Lys, entre Canadian Tire et Gaston Lévesque, remet de l'avant, pour la deuxième année consécutive, ce que certains voient comme une coutume héritée de la bourgeoisie, révolue depuis une dizaine d'années: la soirée de graduation. La vraie

de vraie: avec les parents assistant, émus, à la remise des prix; avec les allocutions traditionnelles — de Mgr Vachon, du principal M. Raymond Pelletier, du directeur de l'enseignement M. Claude Lévesque et de l'animateur de la pastorale (l'aumônier, dans le temps) M. l'abbé Marcel Bernard — tout ça suivi du vin d'honneur; puis du buffet; et pour couronner, la soirée de danse au Château Frontenac (on disait le bal...).

"Je trouve que c'est partie intégrante de leur cours... Ça les stimule: parce que ceux des années précédentes sont témoins de cette remise de prix depuis deux ans. Ça a l'air un peu bête de dire ça, mais ça leur donne le goût, eux aussi, de mériter des prix pour cette année de finissants. Ce n'est pas la seule motivation, c'est sûr, mais c'en est certainement une", explique M. Yvon Pouliot, professeur et celui qui a fait le plus pour remettre sur pied cette formule de la soirée de graduation, au Pavillon technique.

"Ah oui, nous autres on aime ça, ces soirées-là", s'exclament Sylvie, et aussi Sonia, toutes deux en secondaire IV, qui ajoutent que l'an prochain, elles voudraient bien pouvoir couronner leur cours de telle façon. "C'est sûr que ça donne du fini après tout ton cours", avance doucement la timide Sylvie.

"C'est comme un merci que l'on te donne après tout le mal que tu t'es donné pour réussir. Moi, ça fait trois fois que je suis hôtesse, comme ce soir, à des graduations, et j'ai bien hâte à la mienne", clame la pétulante Sonia.

Les deux adolescentes ne célébreront pas cette soirée au Pavillon technique, cependant. Elles prennent toutes deux, en septembre prochain, le chemin de la polyvalente de Charlesbourg, parce que le secondaire V ne se donne pas, sur Mgr-Plessis, dans le métier qu'elles ont choisi.

Sur le marché du travail

Les 224 finissants de cette année disaient donc adieu à la vie d'étudiant, la plupart entrant sur le marché du travail à l'âge, qu'on dirait tendre, de 18 ans. "Il y en a qui y seraient à 15 ans, si les industries en voulaient", laisse tomber le prof Mondy.

Environ le tiers de ces finissants ont déjà trouvé leur employeur, grâce au système de stages d'apprentissage, d'une durée de deux semaines, que chaque étudiant de dernière année doit passer dans une industrie de la région. "Ici, les étudiants ont déjà de l'avance, disons sur ceux de l'université, en ce sens qu'ils apprennent des techniques utilisables dès leur entrée sur le marché du travail: soudure, photocomposition, dessin industriel ou publicitaire, électronique, etc. Avec ces stages, en plus, ils se familiarisent avec le milieu auquel ils seront confrontés à leur sortie de l'école", expliquait M. Fabien Lévesque, professeur depuis cinq ans au Pavillon technique.

Sur 224 finissants, environ 37 jeunes filles. On les retrouve dans les métiers d'étalagiste, de dessin général ou publicitaire, et dans le tout nouveau cours de laboratoire des sols. Ce cours forme principalement des inspecteurs en matériaux de construction.

Un an après la fin de leurs études, 50 pour 100 des étudiants auront trouvé de l'emploi.

ploi dans leur métier. D'autres, les meilleures notes, se destinent aux études supérieures. Enfin, un bon pourcentage se résignera à faire un autre métier que celui étudié au Pavillon technique.



Le Soleil, Jean Vallières

Joan Lemay, finissante de secondaire V, portait sereinement sa plaque du deuxième prix d'excellence scolaire... et ses trois médailles de premier prix en français, en sciences morales et en initiation aux affaires.

L'ADRESSE TEMPORAIRE DE
**LA COMMUNICATION -
MARKETING**

À QUÉBEC:

240

Chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T3

notre numéro de téléphone
est le même:

647-2727

N'oubliez pas:
CECI EST NOTRE ADRESSE
PERMANENTE SEULEMENT!

**COSSETTE ASSOCIÉS
COMMUNICATION MARKETING**

437 est, la Grande Allée, Québec, G1R 2J5
(418) 647-2727
317, Place Youville, Montréal, H2Y 2B5
(514) 844-3011

**L'été maximum
au prix minimum**

Une chaise pour le jardin,
structure métallique. Siège et dossier
en plastique. Empilable pour
l'entreposage.
\$39.95
chacune ou 4 pour **\$145.**

zip le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871-2221

Paquet-Syndicat

Cette promotion a lieu dans 3 de nos magasins
Coin de la Couronne, Place Laurier mail ouest (ex-Syndicat), Place Fleur de Lys

SALON ROMAIN

Spécial permanente de juin 25.00
"Laver-Porter" Rég. 40.00 Spécial (coupe et lampe incluses)

Spécial esthétique: 13.00
nettoyage de peau Rég. 17.00 Spécial

Valable du lundi au samedi, à nos SALON ROMAIN du Mail St-Roch, coin La Couronne de Place Laurier mail ouest et de Place Fleur de Lys

Pour rendez-vous: 529-7351

Venez rencontrer notre nouvelle esthéticienne-électrologiste, Elaine Gilbert qui sera à votre disposition le mardi, mercredi et vendredi à notre magasin Place Laurier mail ouest et le jeudi et samedi à notre magasin Mail St-Roch coin de la Couronne

Joignez-vous aux
WEIGHT WATCHERS
du 2 au 28 JUIN

ÉPARGNEZ \$7

sur votre inscription et vos frais
de première classe avec ce bon dans
la province de Québec.

WEIGHT WATCHERS a aidé plus de gens à perdre plus de poids
que tout autre programme d'amaigrissement.

Des classes WEIGHT WATCHERS ont lieu chaque semaine
partout dans la province de Québec.

IL Y A UNE CLASSE PRÈS DE CHEZ VOUS!

Pour plus de renseignements et pour obtenir l'horaire et
l'endroit de ces classes, téléphonez à Montréal au 727-3788

WEIGHT WATCHERS... le programme d'amaigrissement le plus efficace du monde

Présentez ce bon lors de votre première classe
Offre valable seulement avec ce bon

\$7 de rabais

sur votre inscription et sur les
frais de votre première classe

Offre valable seulement comme remise et ne peut se combiner
à toute autre remise ou à tout autre service

Offre se terminant le 28 JUIN 1980

OFFRE VALABLE SEULEMENT AVEC CE BON

Montmagny Centre Le Béchereau mardi 19:30	St-Foy Eglise St-Denis 1100, route de l'Eglise lundi et mercredi 19:30 mardi 19:30
Québec Séminaire de Québec 7e étage, Mail St-Roch mercredi 11:00	St-Foy Salle paroissiale Notre-Dame de Foy 814, route de l'Eglise mardi 19:30
Québec Sous-sol Eglise Notre-Dame du Chemin 215, Place-Marquette mercredi 19:30	Beauport Salle des Chevaliers de Colomb 11,247, av. Royale lundi 19:30
Beauport Sous-sol de l'Eglise de Beauport rue du Temple mercredi 19:30	St-Romuald Couvent Notre-Dame 40, de l'Eglise lundi 19:30
Les Saules Couvent Ste-Monique rue De Musset mercredi 19:30	Drainville Eglise St-Pierre-aux-Liens Coin av. des Roses et du Jardin lundi 19:30
St-Claire d'Assise Salle des Chevaliers de Colomb 21, bout. des Allées mercredi 19:30	St-Rodrigue 4840, des Locons Charlesbourg lundi 19:30 mercredi 19:30
Lévis Salle des Chevaliers de Colomb 14, Larochelle mercredi 19:30	Charlesbourg Palais de Charlesbourg 400, 77e Rue est mardi 19:30
Lorretteville Sous-sol de l'Eglise St-Ambroise rue Racine jeudi 19:30	Dennisaona Dennisaona du Sacré-Cœur 250, Goudreau, Dennisaona mardi soir 19:30
St-Raymond de Portneuf Hôtel de Ville jeudi 19:30	
Plessisville Salle des Chevaliers de Colomb 1880, Sorey jeudi 19:30	



Mme MARILYN REICH
DIRECTRICE DE RÉGION

• Aucun contrat
• Frais d'inscription \$7.00
• Caisse hebdomadaire \$5.00
Pour un message
d'encouragement
Québec
651-9224

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec Ltd dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés
Valable pour la province de Québec seulement

Le NON a rapproché les anglophones des francophones (Palik)

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — "Les anglophones du Québec ressentent maintenant beaucoup de sympathie pour les francophones car ils savent que ceux-ci ont le même attachement qu'eux au Canada."

Tel est l'avis de Betty Palik, présidente de Participation-Québec, un organisme voué à l'intégration des non-francophones dans la société québécoise.

Pour l'unité québécoise

Participation-Québec n'a jamais fait couler beaucoup d'encre. Il n'est pas un groupe de pression au même titre que le Positive Action Committee. Et, contrairement à ce dernier que coprésident deux anglophones très connus dans leur milieu (Mc Alex Paterson et M. Stoors McCall, professeur de philosophie à McGill), Participation-Québec ne lutte pas pour l'unité canadienne mais pour l'unité québécoise. Aussi, recrute-t-il ses 200 membres tant en milieu souverainiste que chez les fédéralistes bon teint.

L'organisme n'est pas intervenu à l'occasion du référendum. "Le référendum aurait monopolisé nos forces alors que d'autres problèmes se posaient déjà et continueraient de se poser", explique au SOLEIL, Madame Betty Palik. Par exemple: la nécessité de rapprochement entre les deux groupes linguistiques du Québec; une participation plus active des non-francophones dans la société québécoise; une présence accrue des anglophones dans la fonction publique du Québec.

Cette décision de rester en dehors du débat référendaire n'a pas empêché Participation-Québec de s'intéresser au plus haut point

au climat de cette vaste consultation, à ses séquelles sur les relations entre les deux communautés linguistiques.

Ainsi, en janvier et mars derniers, deux tables rondes portant sur ces thèmes ont réuni des participants comme l'indépendantiste de la première heure, Pierre Bourgault; le politologue Daniel Latouche (ancien conseiller du premier ministre Lévesque); la rédactrice en chef de The Gazette, Joan Fraser; le président du Comité anglophone pour la souveraineté, Henry Milner. Tout cela pour amener les gens à réfléchir sur des problèmes importants pour le Québec.

Le rejet de la proposition gouvernementale concernant la souveraineté-association n'a donc rien changé au travail de Participation-Québec. Et les projets abondent.

L'organisme prépare actuellement un guide pour intégrer les non-francophones à la fonction publique, où ils sont sous-représentés. L'ouvrage traitera notamment des types d'emplois disponibles, des exigences linguistiques, de la façon de poser sa candidature.

"Seulement 26 pour 100 des fonctionnaires provinciaux ne sont pas francophones. La fonction publique ne procède pas à du recrutement dans les universités de langue anglaise. En outre, on ne retrouve dans les journaux anglais qu'un dixième environ des offres d'emplois que le gouvernement du Québec publie dans les quoti-

diens francophones", nous souligne Betty Palik.

Le 4 juin, Participation-Québec organise en commun avec le Conseil des minorités du Québec, une journée d'étude sur la place des jeunes non-francophones dans la société québécoise de demain et sur la façon de les y préparer. Les participants — responsables des services étudiants dans les écoles, orienteurs, conseillers au ministère de la Main-d'œuvre — viendront de tous les coins du Québec.

Participation-Québec s'affaire d'ailleurs à établir un inventaire des divers groupes non francophones de jeunes (16-25 ans) comme l'Association des étudiants de l'université McGill, les organisations religieuses des communautés grecque, italienne, portugaise. Il veut savoir qui ils sont, quels sont leurs objectifs dans la société québécoise, comment ils comptent les réaliser.

L'organisme tiendra un colloque à ce sujet au début de l'automne et tout laisse croire que l'événement donnera naissance à un Conseil jeunesse non francophone.

Dès cet été, Participation-Québec organise un échange entre des étudiants anglophones de Montréal et francophones d'une autre ville du Québec. Prés de cent jeunes profiteront de cette initiative.

Comme on le voit, l'organisme entend jouer pleinement son rôle de catalyseur dans l'intégration des non-francophones à la société québécoise. Et, avec sagesse, il mise sur les jeunes.

ENTREZ AU PARADIS TERRESTRE



Entrain

le paradis de l'activité physique ouvre grand ses portes

Le paradis terrestre, c'est maintenant. C'est aujourd'hui, c'est tout près de chez vous... C'est Entrain! Un centre des plus modernes qui vous offre la possibilité d'exercer les activités physiques de votre choix dans un aménagement agréable conçu pour promouvoir la bonne condition physique.

Entrain, c'est le paradis du racquetball, de la balle-au-mur, de la danse, du volley-ball. Entrain, c'est un environnement privilégié, un coin de nature, une atmosphère amicale et chaleureuse qui incite à la pratique de l'activité physique. Entrain, c'est le plaisir de se mettre et de se maintenir en bonne condition physique toute l'année et de façon agréable. De plus, Entrain regroupe une foule de services parallèles comprenant sauna, bain tourbillon, activités sociales, restaurants, etc.

Qui peut entrer au paradis? Les élus bien sûr! Hommes et femmes de bonne volonté qui veulent que l'activité physique devienne une saine et agréable habitude.

Renseignez-vous dès maintenant sur les nombreuses activités disponibles chez Entrain et sur le plan A Entrain qui vous permet de profiter de services très exclusifs pour seulement 110\$ pour les dames et 135\$ pour les hommes ou 205\$ pour le couple.

Le paradis ouvre ses portes le 29 mai! Votre place vous attend. De plus, jusqu'au 15 juin, vous pourrez louer les services Entrain sans être membre.

Entrain
2600, boulevard Laurier
Sainte-Foy
Tél.: 658-7771



Les grâces du paradis aux premiers arrivés!
Les 1000 premiers inscrits au paradis entre le 29 mai et le 29 juin 1980 recevront une boîte de balles de racquetball Wilson sur présentation du présent bon détachable au comptoir de réception Entrain.
En plus, Entrain donnera une clinique de racquetball du 29 mai au 22 juin 1980 au 500 premiers membres qui en auront fait la demande.

Votre toit coule?

Consultez-nous
JOUR SOIR
524-8714 822-0423

Spécialité:
Réparons tous genres de toitures
ESTIMATION GRATUITE
TRAVAIL GARANTI

PLOURDE & FRERE ENR.
114, des Résurgences, Boisbâché.

Les rabais sur persiennes DRACO se continuent jusqu'au 7 juin inclusivement.

Largeur	Longueur	Série Siesta #401	
75"	x 84"		99⁹⁵ ch.
75"	x 95"		108⁰⁰ ch.
84"	x 84"		111⁵⁰ ch.
84"	x 95"		120⁹⁵ ch.

(à ces prix, ouverture à sens unique).
Couleurs: blanc ou amande
Commandez les vôtres maintenant!
(délai de livraison de 15 jours environ)

Mathieu Luminaire INC.
780, RUE COMMERCIALE
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025

Grand soldes de tapis

10 à 50%

sur toute la marchandise en magasin

- ChargeX
- Master Charge
- Mise de côté

LA GRANGE

TAPIS
728 de Brabant, Sainte-Foy, 656-6375

LES CONSULTANTS EN COUVRE-SOLS

l'université

Jardin Van den Hende: des mini-floralies

par Jean-Claude RIVARD

Pendant que la métropole fait raccourcir des foules pour voir les Floralies internationales, les mini-floralies de l'université Laval ont déjà attiré beaucoup d'amateurs de la botanique et de chasseurs de belles images. C'est particulièrement le cas, chaque fin de semaine, de ce temps-ci, au jardin Van den Hende.

Pour la lentille du photographe, le coin des rosacées est plein de couleurs avec ses pommiers rouges, roses et blancs; ses spirées de Garland (blanches); ses cognassiers du Japon (rouges); ses pruniers nains et des saules (roses); ses pommiers et cerisiers de toutes sortes.

L'amateur de botanique est cependant attiré par les couleurs des secteurs où l'on expérimente la culture, sous nos climats, de multiples espèces d'azalées et de rhododendrons, de bruyères, etc... On y trouve aussi les couleurs vives de la giroflée et des pavots des Alpes;

des trolles de Sibérie; de la pivoine (rouge) à feuilles menues; des fraxinellées et de l'euphorbé, de la fleur de Pâques, des ibéris, de l'arabette et de la corbeille d'or.

Mais pour qui ne connaît que les narcisses, les tulipes, les primevères et les jacinthes, il y a aussi de quoi s'emplier les yeux...

Les lilas de diverses espèces et plusieurs variétés de viornes boules-de-neige, sont sur le point de fleurir. Il en est de même pour les clématites que l'on a suspendues à des rangées de treillis.

Entre-temps, les serres et les couches chaudes regorgent de plantes annuelles, semi-vivaces et vivaces, dont les graines ont été achetées aux quatre coins du monde. On veut en expérimenter la culture en sol québécois, de façon à ce que les citoyens puissent un jour pouvoir décorer leurs parterres avec autre chose que des pétunias et des oeillets d'Inde.

Au fait, le jardin devrait offi-

ciellement ouvrir la semaine prochaine: on attend, pour le moment, les subventions fédérales qui serviront à l'embauche de guides-étudiants.

L'accès au jardin botanique est libre.

Jardin géologique

Autre élément d'attraction, sur le campus universitaire de Sainte-Foy: le jardin géologique, aménagé juste à côté du pavillon Pollack.

On procède actuellement à sa toilette estivale avant d'accueillir les visiteurs.

Le jardin géologique est un parc entourant un étang avec fontaine géologique, où l'on a rassemblé une collection de pièces géantes d'échantillons de minerais, offertes par des compagnies minières cuivre et zinc, or et argent, fer, titane, zinc et plomb, nickel et cuivre, etc...

Une exposition permanente en plein air, ouverte le jour comme le soir, initie à la géologie et à la géodésie. On peut aussi y voir la

collection d'une quarantaine de dalles de granit, de toutes couleurs, polies et nature, avec identification des parties de la province d'où elles proviennent.

Pour qui voudrait en voir davantage, on peut visiter, d lundi au samedi, un musée de géologie et de minéralogie au pavillon Pouliot. (réservations 656-2174).

La forêt Montmorency

La forêt Montmorency sera de nouveau accessible au public, à compter du 7 juin.

Cette partie du parc des Laurentides est l'endroit où les futurs ingénieurs forestiers, entomologistes, biologistes et autres se préparent concrètement à leur vocation de demain.

Mais c'est aussi le paradis des marcheurs en forêt, des pique-niqueurs, des amateurs de la botanique et de la faune.

Plusieurs sentiers d'excursion dans une forêt restée vierge; des arbres et des plantes identifiées sur le parcours, des haltes de repos et d'agréables points d'observation; surtout, la rivière noire, son pont suspendu et ses chutes hautes d'une centaine de pieds.

L'entrée se trouve sur le boul. Talbot, 19 kilomètres passé l'entrée du parc des Laurentides, à Stouffville.

L'université aux floralies

Biologie végétale et foresterie urbaine, tels sont les deux thèmes exploités aux Floralies internationales de Montréal par les facultés d'agriculture et d'alimentation, de foresterie et géodésie.

Au quatrième étage du pavillon des Floralies ("pavillon de la France"), l'université Laval présente, en effet, des montages audio-visuels consacrés à ces domaines. On y parle du jardin Van den Hende et de la forêt Montmorency; de la culture sous éclairage artificiel, de l'aménagement des abords d'autoroutes, de l'acclimatation des rosiers au Québec, de la culture des plantes sous verre, de la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, etc... On y distribuera un numéro spécial du "Fil des Événements" traitant de ces questions.

Une réponse est attendue du gouvernement fédéral pour subventionner l'embauche d'étudiants qui y feront de l'animation.



La forêt Montmorency, où se trouve la rivière Noire, sera accessible au public à compter du 7 juin.



AVANT



APRÈS

PHASE II

Remplacement de cheveux
Division Eva Gabor International

La réputée maison Venapoli de Québec a été nommée importateur-distributeur officiel pour le Canada des "remplacements de cheveux" Phase IITM EVA GABOR INTERNATIONAL, comprenant sept différents modèles de coiffure, dont l'extraordinaire découverte "monofilament 27 grammes" qui révolutionne les marchés américains. Phase IITM est un programme totalement nouveau. Nous pouvons satisfaire plus de 90% de vos besoins, grâce à notre inventaire, sans que vous ayez à déboursier pour du fait sur mesure. Les nouveaux bas prix vous permettent même d'en avoir deux. Ne vous privez plus d'une belle coiffure. Pour tous renseignements consultez:

venapoli

PHASE IITM

Perruques — Toupets — Coiffures

924, 1^{re} Avenue, Limoilou,

Québec — 329-0005

Stationnement à l'arrière du magasin.



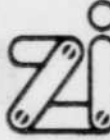
Franchises et territoires disponibles.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Téléphone _____ Code _____

L'été maximum au prix minimum

Chaise en métal caoutchouté et caneva (blanc, jaune, vert ou brun): \$89.

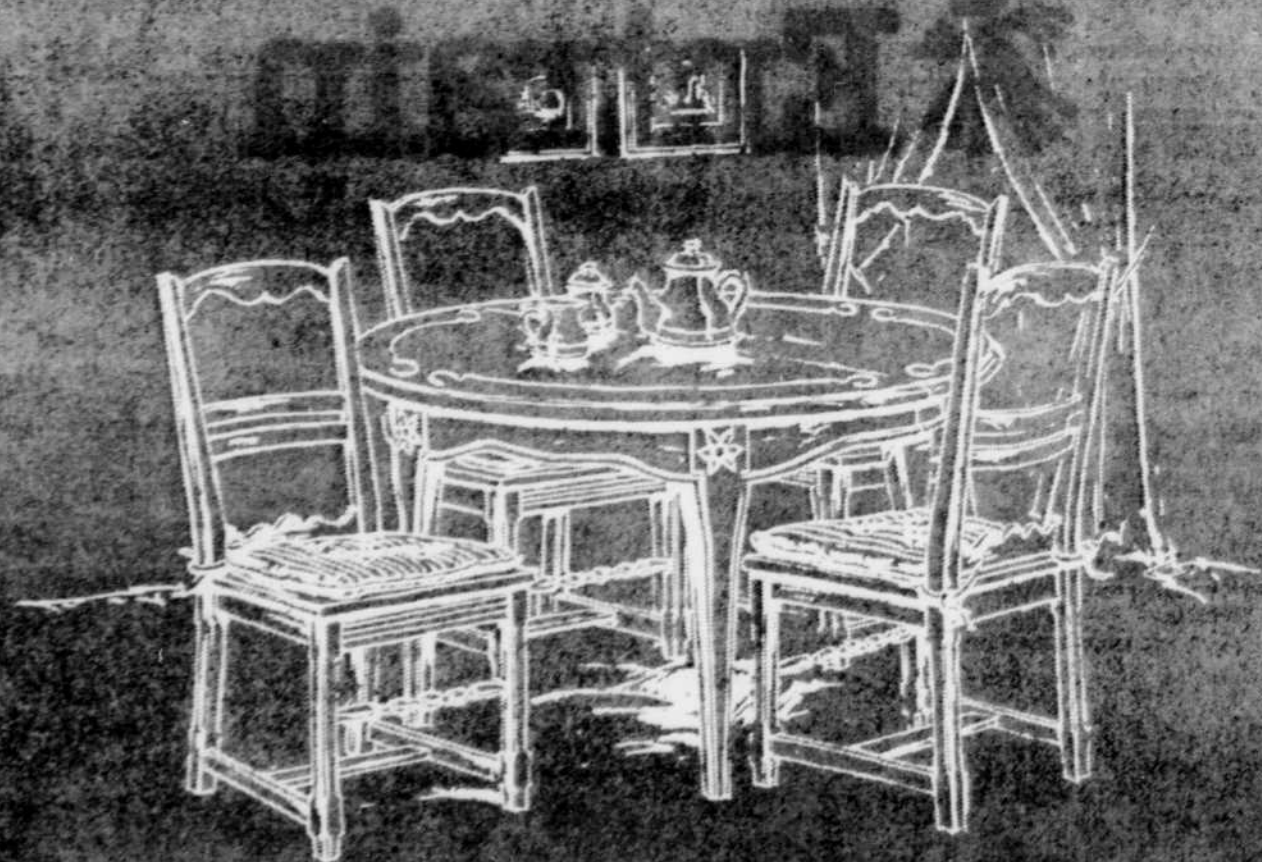
Table d'appoint: \$27.95



le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel.: 871 2221

CASAVANT



Mobilier de salle à manger de la collection "Bois-Fleury" une tradition classique!

Vous pouvez reconnaître notre collection "Bois-Fleury" à ses rinceaux, ses accolades, festons, panneaux chantournés, surfaces cintrées, motifs gravés adaptés des styles Régence et Louis XV. Ces styles ont influencé l'art fonctionnel du régime français au Canada lors de son expansion.

Table de salle à manger

42 - 107 cm diamètre plus 2 ext. 11" - 28 cm

Chaises à coussins réversibles et amovibles

16 1/2 x 20 1/2 x 33" - 43 x 53 96 cm

Ces meubles sont une exclusivité, signée Casavant
Livraison gratuite au Québec

La Maison Casavant

6, Côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272
206, rue Saint-Paul ouest, Montréal

(514) 843-8339

900, rue Girouard est - Centre d'occasions -

autoroute 20, sortie 133 - St-Hyacinthe

(514) 773-1457 ou 866-8120

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi et samedi, 9h à 17h —

Jeudi, vendredi, 9h à 21h

Fermé le mercredi à St-Hyacinthe

Cet été, misez sur la permanente

En juin, les salons de coiffure Eaton vous proposent la permanente à prix réduit

Prix courant Eaton 35.00
20.00

Voilà une offre qu'il vous serait difficile de refuser! À l'aube des vacances, au début de l'été, vous ne devriez pas hésiter... Avec la permanente Organic Aid, pour cheveux teints ou naturels, la mise en plis deviendra un jeu d'enfants. Nos coiffeurs avisés onduleront vos cheveux en souplesse et adapteront votre coiffure à votre personnalité. Coupe 7.00 en sus.

Pour rendez-vous, téléphonez: Ste-Foy, Salon Élysée; rez-de-chaussée: 653-9331, poste 258.



EATON

Congrès sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage

L'ancien Jeffery Hale reçoit un appui de taille

Le congrès international sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage a en quelque sorte donné son appui à la préservation du complexe de l'ancien hôpital Jeffery Hale sur le boulevard Saint-Cyrille à Québec.

En effet, à la toute fin des assises de ce congrès qui a réuni environ 500 personnes et une soixantaine de spécialistes d'une quinzaine de pays, un porte-parole du comité de sauvegarde du Jeffery Hale est venu exposer l'avenir incertain de ces bâtiments qui appartiennent au ministère des Travaux publics du Québec. Ses propos ont été supportés par des applaudissements nourris.

Il faut dire que ces bâtiments faisaient partie du trajet de jogging pour les lève-tôt. Donc, plusieurs avaient pu en apprécier la valeur architecturale conforme au début du siècle. Pour les autres, on a expliqué que tout semblait aller pour le mieux au niveau de la protection de ces immeubles jusqu'à tout récemment quand on a appris que le gouvernement voulait en faire plus de logements et un centre d'accueil plus important pour les personnes âgées.

Le porte-parole du groupe a souligné le fait qu'il refusait que les gens dans le besoin et les personnes âgées servent d'otages pour accepter un

projet qui détruit une partie importante du patrimoine bâti du quartier Saint-Jean-Baptiste. Il préconise plutôt que le gouvernement réalise en face, sur l'ancien stationnement qu'on veut transformer en parc, ce qu'on veut faire dans le parc actuel du Jeffery Hale.

Cette prise de position de l'assemblée générale a toute son importance quand on sait que les organisateurs expédieront un communiqué de presse à travers le monde sur les assises de Québec.

autres nouvelles en page habitat E-10

Architectes et urbanistes se disputent sur les moyens de conserver le patrimoine bâti

par Vianney DUCHESNE

Le premier congrès international sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage n'aura pas réussi à susciter un courant de pensée unanime quant aux meilleurs moyens pour conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti urbanistes, architectes et autres spécialistes ne sont pas toujours prêts à accepter les reproches qu'on leur fait ni à entrevoir le recyclage des bâtiments comme une unique solution à la vitalité des centres-villes.

Les idées diffèrent aussi quand elles viennent "du terrain" ou de "l'esprit". Nous en avons eu une preuve hier quand le professeur Christian Ouellet de l'École d'architecture de l'université de Montréal a clamé bien haut qu'il fallait laisser les citoyens construire eux-mêmes leur propre environnement avec spontanéité et que l'architecte Vianney Bélanger de l'Atelier d'habitation de Montréal a rétorqué qu'un plombier ou un maçon ne se crée pas du jour au lendemain.

Une autre preuve aussi ce cri du cœur du vice-président de l'Ordre des architectes du Québec qui a demandé de laisser l'architecture aux architectes. Selon lui, les architectes ne sont pas les seuls démolisseurs et la disparition ou la démolition de villes à travers les siècles le démontre alors que les architectes n'y étaient pour rien. Il s'est dit convaincu qu'à Québec les architectes ne céderont devant rien, et que l'intervention architecturale appartient toujours à celui qui sait trouver en lui humanisme et sensibilité.

Une expérience

L'architecte Vianney Bélanger, de l'Atelier d'habitation de Montréal a relaté pour sa part tout le processus qui a permis à ce groupe, en deux ans, de recycler une vieille école, désaffectée depuis quatre ans et destinée à la démolition, pour en faire 22 logements. De cette expérience, il a servi ce commentaire aux spécialistes réunis à Québec sur l'invitation de l'École d'architecture de l'université Laval et l'Ordre des architectes du Québec: "C'est peut-être nous qui avons le plus besoin de recyclage. Pour le bâtiment, s'il y a besoin ça peut se réaliser. Mais, si nous ne savons pas voir la créativité là où elle

est, ce sont nous les responsables de la détérioration du milieu".

Il s'en est pris aussi à ceux qui dénigrent le milieu de la construction à partir des constructeurs et des entrepreneurs. Ce monde, qui est considéré comme une jungle, est plus que les entrepreneurs. "Nous entrons dans cette jungle avec une hachette au lieu d'y voir les choses utiles", a-t-il dit, rappelant que ceux qui y oeuvrent sont ceux-là mêmes qui habitent les milieux à sauver, des gens humbles. Tout comme il n'est pas possible de réaliser quelque chose sans l'intervention des fonctionnaires et d'autres professionnels: "Nous devons avoir le respect des autres et de leur possibilité humaine", a-t-il expliqué. Il devait ajouter plus loin qu'il fallait faire confiance aux classes défavorisées car "les gens qui ont mangé de la misère sont plus sereins".

Des colonisés

Par contre, pour M. Christian Ouellet, architecte et professeur à l'École d'architecture de l'université de Montréal, il faut faire table rase et mettre en place une nouvelle philosophie d'intervention à partir des citoyens eux-mêmes. Si bien que dans le contexte actuel, il se demande comment la prochaine génération pourra recycler les bâtiments d'aujourd'hui qui sont de véritables éléphants blancs. A ce sujet, il a souligné que certains gouvernements ont tout simplement opté pour démolir des HLM au lieu de tenter de les recycler.

Selon M. Ouellet, la solution se trouverait dans le fait de permettre aux usagers d'être les agissants et non pas simplement des participants. Cela veut dire que ce serait en somme les futurs occupants d'un immeuble qui verraient à le transformer selon leurs besoins. Il y aurait d'une part économie et d'autre part véritable sentiment de propriété de la part des intervenants.

Le professeur en architecture a dénoncé la mainmise des bureaucrates sur le recyclage tout comme le travail des syndicats et des entrepreneurs qu'il a qualifiés de "mafiosa" et qui contribue à augmenter les coûts. Il a souligné des commentaires désapprobateurs en disant que nous serons des coloni-

sés tant que nous achèterons le bois de MacMillan Bloedel, les toilettes de Crane ou American Standard et l'isolant de Dow Chemicals.

Il s'est dit convaincu que les citoyens devront eux-

mêmes aller de l'avant et opter pour l'autoconstruction puisque personne ne va leur donner ce privilège. Pour lui, dans le système actuel, il est impossible de redonner aux habitations recyclées des conditions de vie humaines.

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT
SOUPLES, RIGIDES
EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC
529-9411

**COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
GENERAL ET PROFESSIONNEL
DE LIMOILLOU**
EDUCATION DES ADULTES
PROGRAMME DE RECYCLAGE EN
TECHNIQUES INFIRMIERES
ACTUALISATION PROFESSIONNELLE 180.31
Session automne 1980 - 2 septembre au 24 décembre
TEMPS PLEIN DE JOUR
FORMATION PREALABLE: Diplôme d'infirmière d'une école reconnue
CRITERES D'ADMISSIBILITE: Etre demeuré(e) inactif(ve) professionnellement durant une période continue d'au moins cinq (5) années.
FRAIS: Inscription: \$50. Soutenance: \$50. La formule d'admission doit nous parvenir, accompagnée d'un chèque de \$50, à l'ordre du Cégep de Limoilou, avant le 15 juin 1980.
ADMISSION: On pourra obtenir la formule de demande d'admission et tout renseignement pertinent en s'adressant au:
Secteur de l'éducation des adultes
Cégep de Limoilou
1300, 8e Avenue
C.P. 1400
Québec, G1K 7H3
Tél.: 694-7462, 694-2001, 694-2125
N.B.: Le nombre de places est limité à 24; premier arrivé, premier servi.



Un ensemble architectural dont la communauté internationale souhaite la conservation.

DEUX ÉPARGNES ESTIVALES

Découpez l'un ou l'autre des coupons ci-dessous et obtenez l'aubaine qui y est indiquée sur présentation à La Villa du Poulet de votre voisinage

CASSE-CROÛTE
ÉPARGNEZ 40¢
sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un casse-croûte comprenant 2 mcs de Poulet Frit Kentucky et des frites pour seulement
\$1.40
EXPIRATION LE 22 JUIN 1980
La Villa du Poulet
COUPON

UN SEAU DE 15 MCX
ÉPARGNEZ \$1.15
sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un seau de 15 mcs de Poulet Frit Kentucky au prix spécial de seulement
\$6.80
EXPIRATION LE 22 JUIN 1980
La Villa du Poulet
COUPON



à Québec, l'environnement on s'en occupe ensemble

concours «maisons fleuries»

La Ville de Québec, en collaboration avec la Société d'Horticulture de la Ville de Québec, vous invite à participer au concours «Maisons fleuries» qui s'inscrit dans le cadre des activités de «Villes et Villages fleuris du Québec».

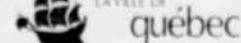
Ce concours se divise en trois catégories distinctes et s'adresse aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires résidant dans la Ville de Québec.

Les trois catégories sont:

- 1ère: Maisons (avec jardin floral visible de la rue).
- 2ème: Balcons et terrasses (boîtes à fleurs, vases, bacs avec arbustes et fleurs visibles de la rue).
- 3ème: Façades des établissements commerciaux et industriels (avec décoration visible de la rue).

Trois prix de 100,00 \$, 50,00 \$ et 20,00 \$ seront distribués aux gagnants de chacune des catégories. De plus, un certificat sera remis à tous les participants.

On doit s'inscrire avant le 15 juillet en composant le numéro 694-6223.



Antoine Carrier, avocat
Greffier de la Ville.



FLORE CARDOSO
Esthéticienne-propriétaire

**SPECIAL
D'OUVERTURE
3 FACIAUX**
(nettoyage de la peau)
POUR LE PRIX D'UN

Rég. \$20.00 l'unité

Spécial

\$20

Offre en vigueur pour le mois de juin.

DU NOUVEAU A SILLERY CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE De Coulonge

SOINS ESTHÉTIQUES ET D'ELECTROTHERAPIE

1490, av. Beau Lieu, Sillery (complexe Jardin de Coulonge) **527-9686**

Nos services...

Pour elle:

Facial, traitements contre l'acné, traitements et raffermissement du buste, cure amaigrissante, massage, lampe solaire, épilation, électrolyse, cours de maquillage personnalisé, manucure, pédicure, traitements de cellulite, ionisation, iontophorèse, massage au G-5, bains d'algues marines micro-éclatés.

Pour lui:

Facial, traitements contre l'acné, épilation des sourcils, manucure, pédicure, bains d'algues marines micro-éclatés.

Clinique attirée à l'Institut Maria Gallant, ayant l'exclusivité dans Sillery.

Quelques-uns de nos traitements:

Facial (nettoyage de la peau)	\$20.00
Modelage facial Maria Gallant	\$20.00
Épilation à la cire chaude	\$10.00
Electrolyse sans douleur avec pince électronique	Prix selon le temps
Traitement de l'acné, nettoyage de la peau, "peeling", etc.	\$20.00
Séance d'ionisation pour la cellulite	\$25.00
Cure spéciale pour la cellulite, suivie de séance d'iontophorèse	\$29.00
Parafango, séance pour soulager l'arthrite et la cellulite	\$10.00
Séance de massage avec l'appareil G-5, massage pour la cellulite au G-5, massage de détente au G-5	\$10.00

Produits utilisés:

Maria Gallant - Nelly de Vuyst - René Guinot - Produits naturistes.

La Jacques-Cartier est ouverte à tous

par Andrée ROY

Bien que les activités dans le parc des Laurentides soient lancées depuis le 23 mai, ce n'est que depuis hier que celles que l'on peut pratiquer dans la vallée de la Jacques-Cartier sont disponibles au grand public. Mais encore une fois cette année, le choix ne manque pas.

Sur semaine, et jusqu'aux vacances scolaires, on voit plus d'écoliers que d'amants de la nature adultes dans la vallée, racontait hier Bernard Cotton, responsable de l'accueil au camp Mercier. Il insistait cependant

pour dire que tous sont bienvenus, en tout temps, même si les adultes se présentent la fin de semaine surtout pour profiter des activités offertes.

Rappelons qu'il s'agit de canotage, de canot-camping et de camping sauvage, de pêche à gué, d'escalade, randonnée pédestre, pique-nique. Les simples visiteurs sont accueillis avec la même bonne grâce. Inutile, d'ailleurs, de faire des démarches auprès des responsables du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) si vous désirez simplement faire de la randonnée pédestre,

un pique-nique ou une visite dans la vallée de la Jacques-Cartier.

Mais si vous désirez être accompagné d'un naturaliste au cours de votre randonnée, si vous êtes tenté par un brin d'escalade sans y être initié, il vaut mieux communiquer par téléphone avec les responsables du MLCP, à (418) 848-3169, entre 7h et 22h, pour réserver période de temps, moniteurs et équipement.

Équipement gratuit

Le MLCP met gratuitement à la disposition du public certains équipements et les services de moniteurs

pour l'initiation à l'escalade, pour laquelle on dispose d'un rocher-école, dans la vallée de la Jacques-Cartier. Une vingtaine de canots et quelques moniteurs sont disponibles aussi pour l'initiation ou la sensibilisation des débutants au canotage. La semaine prochaine, révèle Bernard Cotton, commencent les cours d'initiation à la descente de rivières.

Dûment sensibilisés, ces amants de la nature pourront par la suite parcourir à leur guise les sentiers, rochers et cours d'eau offerts dans la vallée. Et quand même ce ne serait

que pour le coup d'oeil du simple visiteur, ça en vaut vraiment la peine!

M. Cotton précise que l'on peut toujours obtenir toute l'information désirée sur ce sujet, qu'elle soit d'ordre général ou plus particulier, en signalant le (418) 643-3205 ou le (418) 848-2422. En passant au département des Communications, Place de la Capitale, au 150 boulevard Saint-Cyrille, à Québec, on peut aussi se procurer la brochure du MLCP qui décrit les activités offertes et les tarifs en vigueur dans les parcs du Québec. Ça aide à préparer son été.



Le Soleil, Ronald Lavoie

Rocher-école, équipement et moniteurs sont disponibles, dans la vallée de la Jacques-Cartier, pour quiconque désire s'initier à l'escalade de rocher.



Le Soleil, Roland Marcoux

Aux initiés à la technique de canotage en rivière, la vallée de la Jacques-Cartier offre des sites choisis pour le canot-camping, dont on peut profiter depuis hier.



Même le simple marcher en a pour son déplacement dans la vallée de la Jacques-Cartier.

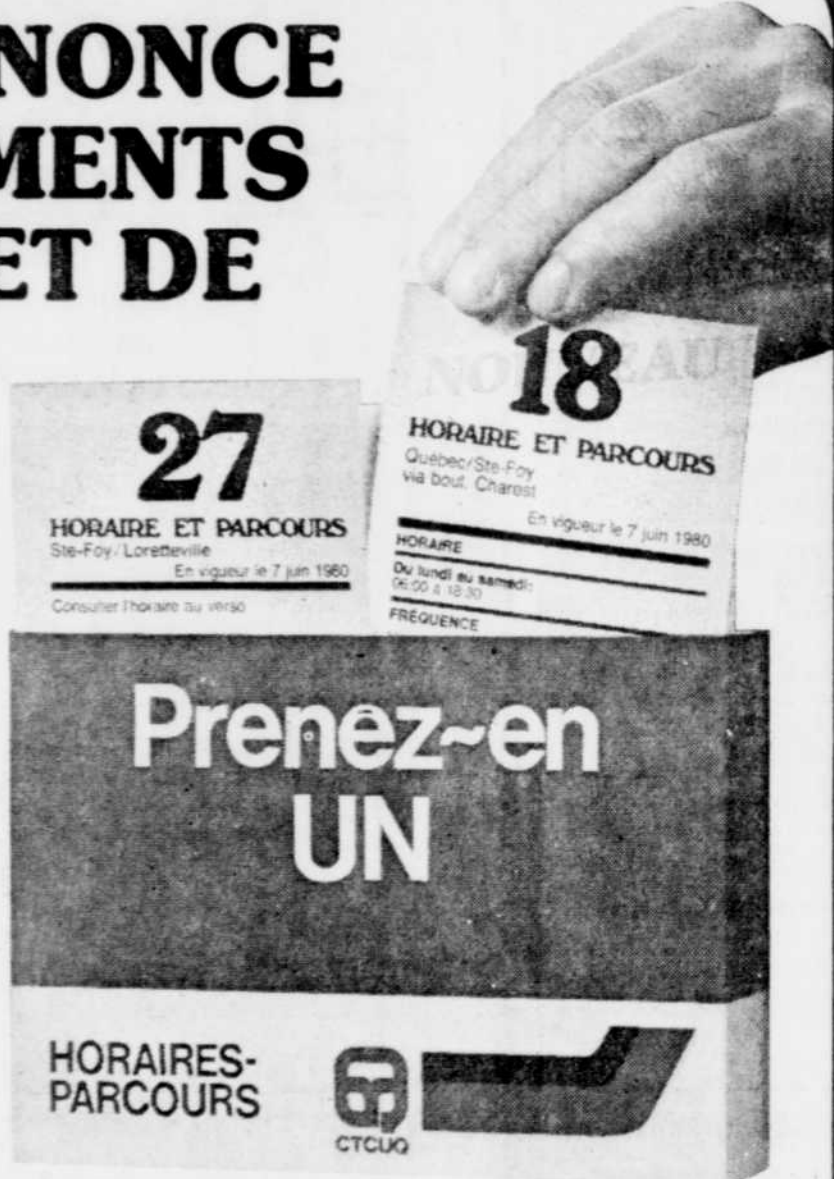
LA CTCUQ ANNONCE DES CHANGEMENTS D'HORAIRES ET DE PARCOURS

À PARTIR DU 7 JUIN

À compter du 7 juin, nos usagers seront mieux servis par le remaniement de plusieurs parcours et la mise en service de nouveaux parcours dans certains secteurs.

Afin de permettre à tous nos usagers de profiter de ces importantes modifications, nous avons mis à leur disposition des feuillets «Horaires et parcours» dans tous nos véhicules de même qu'à notre bureau du centre ville situé au 338, rue de la Couronne.

Les usagers pourront également se renseigner en communiquant avec les services à la clientèle de la CTCUQ, entre 7h00 et 21h30 en composant 627-2511.



NOUVEAUX PARCOURS ET PARCOURS REMANIÉS

SECTEUR des PARCS INDUSTRIELS (Ste-Foy)

Parcours Colbert (No 9) — Extension du parcours pour desservir également le Parc Industriel Jean-Talton Nord sur l'heure du midi.

Parcours Champigny (No 9) — Desservira les parcs Colbert Nord et Champigny à partir de place Jacques-Cartier.

Parcours No 16X — Remplacé par le parcours No 17.

Parcours No 17 — NOUVEAU parcours remplaçant le parcours 16X actuel, desservira également les parcs Champigny et Colbert Nord aux heures de pointe.

Parcours centre ville de Ste-Foy/place Jacques-Cartier (No 18) — NOUVEAU parcours assurant le lien direct entre le centre ville de Ste-Foy et place Jacques-Cartier. Ce parcours assumera la relève du parcours No 2 sur le boulevard Charest et reliera la Cité universitaire, le boulevard Laurier et une partie de la route de l'Eglise.

SECTEUR STE-ODILE/ST-RODRIGUE (Charlesbourg)

Parcours No 3 — Modifié dans sa desserte NORD pour améliorer le service local.

Parcours No 35 — NOUVEAU parcours desservant les secteurs à haute densité de St-Rodrigue et Ste-Odile vers la Colline parlementaire via l'avenue du Colisée et la 1^{re} Avenue.

Parcours No 37 — Modification du parcours dans St-Rodrigue, permettant d'extensionner plus au NORD le trajet (jusqu'au boulevard Jean-Talton Ouest).

SECTEUR DE QUÉBEC (anciennes limites)

Parcours No 2 — Modifications en vue d'améliorer l'accès à l'Hôpital Général et à l'Hôtel-Dieu.

Parcours No 6 — Modification du trajet dans la zone EST pour mieux desservir les secteurs à haute densité.

Parcours «Vieux-Québec» No 40 — Circuit opérant à l'intérieur des murs, en soirée et les dimanches.

Parcours No 11 — Durant la période d'opération du parcours No 40, le parcours No 11 s'arrêtera à place d'Youville en soirée et les dimanches.

SECTEUR BEAUPORT

REMARQUE: Les remaniements effectués dans le secteur Beauport permettent la synchronisation de la plupart des parcours de ce secteur avec les parcours reliant l'intersection La Canardière/d'Estimauville.

Parcours No 50 — Modification de l'horaire pour une meilleure synchronisation avec les parcours «locaux».

Parcours No 52 — Remplace le parcours No 52G pour desservir de nouveaux secteurs résidentiels.

Parcours No 53 — Permet de desservir le secteur SUD de Boischatel aux heures de pointe (rues Dugal et Lemieux).

Parcours No 54 — NOUVEAU parcours No 54 éliminant la boucle de l'ancien parcours No 54 et permettant l'instauration d'un service «local» sur la rue Mgr Gauthier.

Parcours No 55 — NOUVEAU parcours prenant la relève de l'ancien parcours No 54 à la hauteur de la rue St-Michel et offrant un service «local» sur la rue Mgr Gauthier.

Parcours No 56 — Parcours prenant la relève d'une partie du parcours 52B et permettant la desserte de trois nouveaux quartiers résidentiels.

Parcours Express No 250 — Modification de l'horaire pour une meilleure synchronisation avec les parcours «locaux».

RENSEIGNEMENTS

Services à la clientèle
627-2511
entre 7h00 et 21h30

Siège social
720, des Rocailles
Québec, QC

Bureau du centre ville
338, rue de la Couronne
Québec, QC



tous les midis de 11h à 14h
le coq fait des cuisses de prix



au comptoir

2.99

Tous les jours, du lundi au dimanche inclusivement, le Coq Rôti vous fait des cuisses de prix.

à la salle à manger

3.25

• au service au comptoir • à la salle à manger et en plus avec tout achat d'une cuisse, votre breuvage est gratuit.

breuvage gratuit



THÉ • CAFÉ • LAIT



le coq rôti

QUÉBEC
2750, 1^{re} Avenue
TEL.: 628-2750

SAINT-FOY
2651, Hochelaga
TEL.: 853-6444

LORETTEVILLE
347, boul. l'Ornière
TEL.: 843-3751

LÉVIS
2, route Trans-Canada
TEL.: 833-6222

Belmoral ternit l'image de sécurité dans les mines

par Roch DESGAGNE

La tragédie de la mine Belmoral de Val-d'Or est venue entacher le record de sécurité atteint au cours des dernières années dans l'industrie minière.

C'est l'opinion formulée, hier, par le nouveau président de l'Association pour l'hygiène industrielle au Québec, M. Claude Drouin, de Québec. M. Drouin est directeur des services techniques de l'Association des mines et métaux du Québec

et à ce titre, il est appelé à superviser les constatations faites par ses principaux adjoints sur les lieux de l'accident minier.

L'Association pour l'hygiène industrielle au Québec tenait son troisième congrès annuel jeudi et hier au Château Frontenac à Québec sous le thème "l'hygiène industrielle et la législation".

La loi 17, une barrière

Selon les dirigeants de l'A-

HIQ, la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail devient une barrière à ce qui existe déjà dans bien des milieux de travail, en ce sens qu'elle bouleverse les habitudes et les initiatives prises en matière d'hygiène industrielle depuis longtemps par beaucoup d'entreprises.

M. Drouin et son prédécesseur à la présidence, M. Raymond Moisan, soutiennent que les nouvelles lois sur les conditions du milieu de travail vont changer profondément le fonctionnement

des spécialistes de l'hygiène industrielle. Leur application risque de perturber les réalisations concrètes déjà appliquées depuis longtemps dans bon nombre d'industries.

M. Drouin cite l'exemple de la Noranda, "une vieille industrie qui a toujours maintenu un haut niveau de sécurité et d'hygiène", pour montrer que le secteur des mines et métaux est particulièrement soucieux de cet aspect de la protection des travailleurs et de la prévention des

maladies et des situations agressives pour la santé des travailleurs.

Des cas de négligence

Les dirigeants de l'Association pour l'hygiène industrielle au Québec admettent qu'il existe des cas de négligence, partout, dans ce domaine de la protection de la santé et de la vie des travailleurs.

"Il y a des entreprises responsables, et d'autres qui ne le sont pas du tout. Il

existe des mines où le programme d'hygiène industrielle est effroyable", constate M. Drouin, qui n'a pas donné de cas précis malgré les insistances des journalistes.

Précisant qu'il ne se prononce aucunement sur le cas de la mine Belmoral de Val-d'Or, M. Drouin a déploré que cette tragédie soit venue ternir le record établi les cinq ou dix dernières années par l'industrie minière, où, ajoute-t-il, on a vécu des améliorations très sensibles.

L'hygiène est ignorée

L'évolution législative comme la loi 17 et le livre blanc sur l'amélioration des milieux de travail font complètement fi de l'hygiène industrielle, soutiennent encore les dirigeants de l'AHIQ. L'intervention et le rôle de spécialistes, dont les 275 membres de l'Association pour l'hygiène industrielle, y sont confondus avec un travail de vérification et de surveillance des conditions prévalant dans les milieux de travail.

L'hygiéniste se veut un professionnel qui préconise des interventions concrètes, et un préventiviste en hygiène industrielle. En ce sens, l'AHIQ intensifiera son action pour obtenir la reconnaissance du statut professionnel de ses membres. Les hygiénistes du domaine industriel veulent hausser leur crédibilité auprès de l'industrie et des législateurs par diverses actions, dont un programme plus poussé de formation et de perfectionnement.

Réouverture des Industries dynamiques d'ici deux semaines

par Roch DESGAGNE

Il reste deux points majeurs à compléter et l'usine des Industries dynamiques de Québec pourra rouvrir en grande.

Cela sera fait d'ici deux semaines au plus tard, d'après les projections du principal promoteur du projet, M. Claude Ducharme, conseiller de la FTQ auprès des travailleurs de cette entreprise.

Les dirigeants du Groupement des travailleurs de Métalbec se donnent dix jours pour compléter l'acquisition des actifs de la compagnie du bailleur de fonds de l'ancienne administration, la Banque de Montréal. Cette transaction doit être finalisée aux conditions déjà arrêtées par les parties intéressées, souligne M. Ducharme.

L'autre condition à remplir consiste en la signature de contrats avec Hydro-Québec et la compagnie d'assurance Sécurité, pour la fourniture de onze mille livres d'acier. Ces commandes sont estimées à 6,5 millions de dollars.

Employés copropriétaires

Une fois toutes ces procédures complétées, les quelque 160 employés des Industries dynamiques seront copropriétaires de leur usine. Le Regroupement des travailleurs de Métalbec possèdera 49 pour 100 des parts, et le groupe financier Mason, 51 pour 100. Par contre, les profits seront distribués aux travailleurs sociétaires dans une proportion de 54 pour 100.

Le texte de la convention à intervenir entre les futurs propriétaires mixtes a été soumis aux travailleurs hier, et M. Ducharme a paraphé les documents remettant la compagnie aux travailleurs.

En cours de route, le Groupement des travailleurs de Métalbec a abandonné l'idée de créer une coopérative, en

raison des coûts fiscaux de \$300.000 environ que cette formule aurait impliqués.

La nouvelle société disposera au départ d'un fonds de \$1.150.000, dont \$900.000 sous forme de participation des actionnaires, et \$250.000 de prêt de la Banque de Montréal. M. Jacques Boucher, analyste financier consultant pour le Groupement des travailleurs de Métalbec, a fait valoir la bonne volonté et la collaboration des négociateurs de la banque. Les fonds sont avancés à des taux préférentiels, soulignait-il.

De son côté, Me Bruno Bernard, conseiller juridique des travailleurs, a exposé à ces derniers les termes précis de l'entente, et les a informés sur ce que la future Industries dynamiques sera dans la réalité. Me Bernard a innové, selon M. Ducharme, en réalisant de toutes pièces des structures originales pour la nouvelle société.

L'entreprise sera dirigée par neuf administrateurs, cinq du Groupe Mason et quatre représentants des travailleurs. La convention collective et les relations de travail seront administrées par un comité de gestion paritaire.

Tous les autres aspects techniques du projet en bonne voie de concrétisation ont été réglés, et il ne manque plus que la signature des ententes avec la Banque de Montréal et Hydro-Québec pour que l'entreprise fonctionne à plein rendement, comme le prévoient ses promoteurs.

Il semble que le nom "Métalbec" soit change, mais rien de précis n'a été communiqué à ce sujet lors d'une entrevue que les porteparole des travailleurs accordaient au journal LE SOLEIL. Le chèque de mise de fonds de \$1.150.000 a été fait au nom légal de la compagnie "97710 Canada Ltée".

L'embauche de "scabs" coûte \$40,000 à Shell

MONTREAL (PC) — La société pétrolière Shell a été condamnée hier matin pour avoir contrevenu aux dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail.

Le juge Bernard Lesage, du Tribunal du travail, a condamné Shell à \$40.000 d'amende.

Il a également condamné M. Robert Soucy à \$5.000 d'amende pour complicité.

M. Soucy, un employé à la retraite, avait été engagé en contravention du Code du travail pendant la grève des travailleurs de cette compagnie au début de l'année.

L'amende maximale pour une compagnie étant de \$1.000 par jour, cette condamnation est l'une des plus fortes jamais imposées en vertu des dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail, soit \$800 par jour.

Les avocats de Shell étendent présentement le jugement et la firme déterminera, s'il y a lieu, de porter la cause devant la Cour supérieure.

Shell avait précédemment été trouvée coupable d'avoir refusé de reconnaître les représentants syndicaux; elle en a appelé de cette décision.

Réaction

"Le cours de la justice est parfois lent, mais on peut au moins dire que justice a été faite."

Telle a été la réaction du président du syndicat des Travaillistes unis du pétrole, M. William Butcher, en commentant le jugement.

Par ailleurs, M. Butcher a ajouté que son syndicat était satisfait des ententes conclues après les cinq mois de la grève qui avait débuté le 10 décembre, dans trois raffineries de l'Est de Montréal.

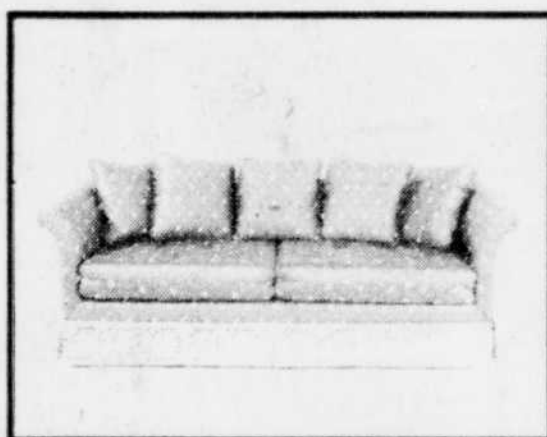
Relance de la coopération

MONTREAL (AFP) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et la Fédération de l'éducation nationale (FEN) française ont annoncé hier à Montréal, une action commune pour relancer la coopération "défaillante" de la France et du Québec dans le domaine socio-éducatif.

Lors d'une conférence de presse commune, le secrétaire-général de la FEN, M. André Henry, et le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, ont dénoncé la "dégradation qualitative et quantitative" des échanges d'enseignants et des stages organisés par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

VIVEZ VOTRE PRINTEMPS

Nous vous invitons bien cordialement à nos deux magasins qui sont fraîchement aménagés et garnis de nouvelles collections printanières; vous y découvrirez une nouvelle façon de vivre votre printemps! Réalisez de confortables économies grâce à nos prix printemps. Nos meubles sont exempts de la taxe provinciale. Profitez-en!



Nos canapés-lits sont aussi confortables de jour que de nuit! Cet élégant canapé «Tuxedo» 85" est garni de tissu imprimé beige et tabac sur fond marine avec une bordure décorative et il s'ouvrira pour faire apparaître un lit de grande taille. Les nombreux coussins de dossier ne manqueront pas d'ajouter du confort à ce canapé. \$1.100. PRIX PRINTEMPS \$949.

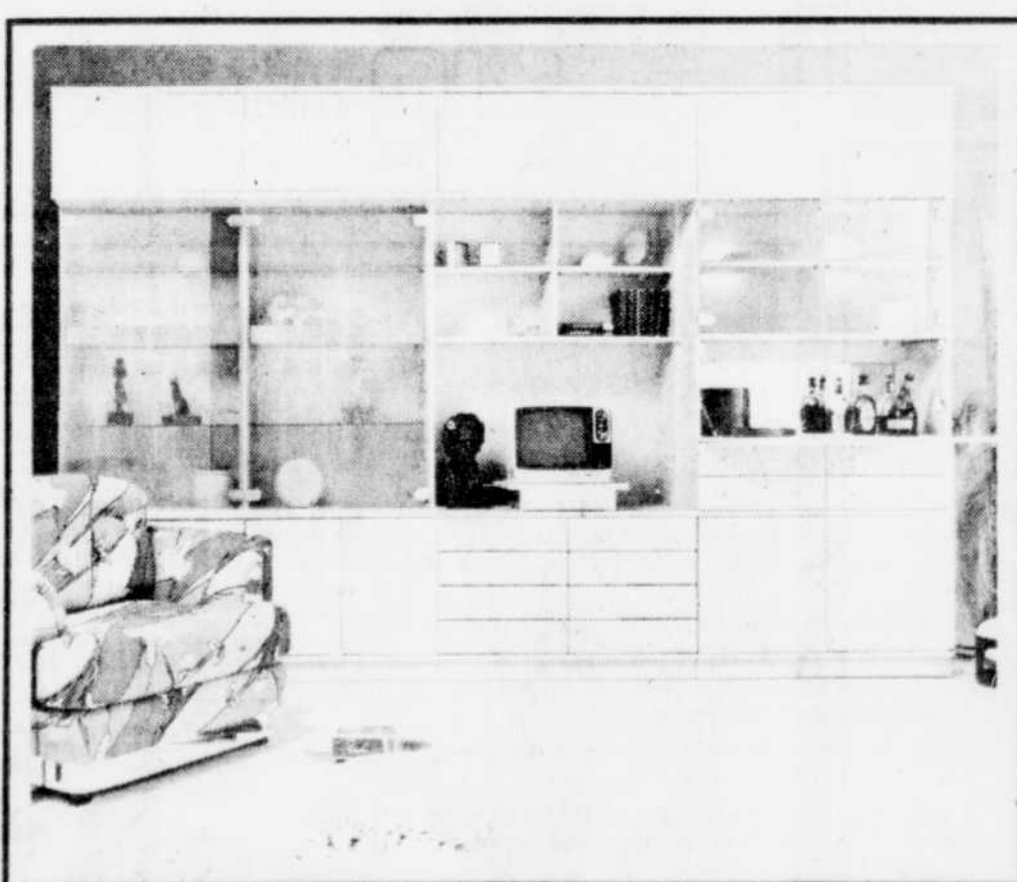
Le canapé-lit avec matelas 41" et le canapé fixe à 2 ou 3 places sont aussi disponibles.

Ces meubles sont présentés au 1299, boul. Charest ouest.



Mobilier de chambre à coucher «Sheraton» en acajou, un bois raffiné et chaleureux, un produit des maîtres ébénistes de chez Drexel où vous retrouverez un agencement de sculptures et de plaquages d'ébénisterie. La grande commode à 10 tiroirs 72" x 19" x 31", \$1.535. le miroir 30" x 48", \$529. le lit à poteaux 60", \$1.565. la table de chevet 23" x 16" x 30", \$529. le marchepied selon la hauteur du lit \$279.

Ces meubles sont présentés au 1299, boul. Charest ouest.



Le système Jean Caron, un système sans limites qui apportera des solutions ingénieuses et rationnelles grâce à ses 2 profondeurs, 3 hauteurs et 3 largeurs. Pres de 300 éléments blancs, ivoire ou noirs permettant une infinité de combinaisons pour toutes les pièces de la maison. Le système Jean Caron, une solution élégante pour exposer, dissimuler ou tout simplement ranger. Tel que présenté 136" x 18" x 84", \$3.800. Livraison et installation gratuites.

Ces meubles sont présentés au 18, rue Courcellette.



Ensemble comprenant table à parasol 42" x 42" et 4 fauteuils empilables à positions variables, tube beige et toile jaune ou beige. La table \$299. PRIX PRINTEMPS \$249. le fauteuil \$135. PRIX PRINTEMPS \$115.

Ces meubles sont présentés à nos deux magasins.



LA GALERIE DU MEUBLE ET ROCHE-BOBOIS

18, rue Courcellette et 1299, Boul. Charest Ouest, Québec. TÉL.: 681-0171

faits divers et justice

Les dirigeants de Belmoral désespèrent

Les familles des mineurs préparées au pire

par Craig TOOMEY

VAL D'OR (PC) — La sœur d'un des huit mineurs emmurés depuis maintenant 11 jours dans la mine Belmoral a affirmé, hier, que des représentants de la compagnie minière lui avait dit qu'il ne restait aucune chance pour que les hommes soient retrouvés vivants.

Mlle Marie-Renée Godbout, 21 ans, indique que deux représentants de la compagnie avaient rendu visite à sa famille, hier, et lui avait dit qu'il n'y avait plus qu'une chance sur un million pour que son frère soit retrouvé vivant.

Elle a ajouté que ces hommes avaient visité les familles des huit mineurs emmurés vivants dans la mine et leur avaient répété la même chose.

Mlle Godbout, assistante dentaire, qui travaille comme serveuse à temps partiel dans un restaurant de fruits de mer, a confié que sa famille s'était déjà préparée à cette éventualité depuis dimanche.

Au restaurant, elle a sorti une photo de son frère Marc de sa bourse et elle a dit: "Nous ne le reverrons plus

vivant. C'est difficile à avaler."

Elle a révélé que la journée de l'accident, Marc, le plus vieux de sept enfants, lui avait dit qu'il avait l'intention de quitter la mine et d'arrêter de travailler pour quelque temps parce qu'il avait suffisamment épargné d'argent depuis qu'il était à l'emploi de la mine.

M. Marc Godbout, un étudiant en comptabilité à l'Université de Montréal, travaillait à la mine depuis quelques semaines.

Mlle Godbout a souligné que les représentants de la compagnie lui avaient révélé qu'ils poursuivraient les travaux de recherche mais que les chances de sortir les mineurs vivants étaient de plus en plus minces.

Elle a confié que sa famille était très unie et qu'elle n'oubliait pas Marc, "mais je crois que c'est ainsi que va la vie".

Un officier de la Sûreté du Québec, M. Claude Gagnon, a confirmé que deux représentants de la compagnie, l'ingénieur en chef Bohumir Ribek et le capitaine de la mine Rodrigue Beauchesne, avaient rendu visite à des

familles pour les informer de la progression des opérations de secours.

Ils ont dit aux familles de "ne pas rêver en couleur et d'être réalistes", a indiqué M. Gagnon, ajoutant qu'ils ne leur avaient pas dit que les mineurs étaient morts.

Le porte-parole de la police a expliqué que l'espoir des familles impliquées auraient pu être ravivé par les nouvelles voulant que des secouristes aient entendu des bruits dans une des galeries et que la compagnie voulait tout simplement clarifier la situation.

Au cours d'une conférence de presse, plus tôt hier, le directeur de la mine Belmoral, M. Don Lavigne, a tenté d'éviter de répondre directement aux questions traitant des chances de remonter des survivants à la surface.

"Nous déployons tous les efforts pour les localiser, a-t-il dit, et le plus tôt nous les atteindrons sera le mieux.

"Nous nous approchons. Nous sortirons les hommes. C'est seulement une question de temps."

Aucun contact direct n'a pu être établi avec les huit hommes depuis l'effondrement de la mine, le 20 mai, bien

que les secouristes aient fait état, à une occasion, de bruits sourds sur les parois et de ce qui leur semblait être un appel étouffé.

M. Lavigne et d'autres cadres de la mine ont maintes fois répété qu'ils visaient à sauver tous les hommes et qu'ils espéraient les retrouver vivants.

Entre-temps, le ministre

des Richesses naturelles du Québec, M. Yves Bérubé, a passé une heure et demie au niveau de 150 mètres de la mine, hier, pour voir de près les opérations de sauvetage.

Expression de solidarité

"Je voulais exprimer ma solidarité avec les secouristes et la direction de la compagnie, qui sacrifient tellement de temps et d'argent

aux opérations de sauvetage", a déclaré le ministre en conférence de presse.

M. Bérubé a affirmé que son ministère et celui de la Justice enquêtaient sur le désastre, interrogeant les dirigeants de la mine et prenant des échantillons de roc. Mais il a ajouté: "Ce n'est pas le temps de songer à une enquête plus approfondie."

Les dirigeants locaux du syndicat des métallurgistes, qui représente les mineurs d'autres compagnies de la région, ont demandé une enquête complète sur l'accident à la mine Belmoral, dont les ouvriers ne sont pas syndiqués.

Hier, M. Bérubé a rencontré le président de Belmoral, M. R. Clive Brown, et

son frère Frank, secrétaire-trésorier de la société de Calgary.

Le ministre a indiqué que le désastre pourrait amener l'administration québécoise à réétudier sa politique en matière de sécurité minière, mais il a ajouté que la mine de Belmoral avait été inspectée 15 fois depuis son ouverture l'an dernier.



par Marcel COLLARD

justice

L'ex-policier Rainville demande sa libération

Trouvé coupable d'avoir infligé des lésions corporelles à M. Roger Auclair, dans la nuit du 18 au 19 juin 1977, l'ancien policier de Charlesbourg, Normand Rainville, par son procureur, a sollicité une libération inconditionnelle.

Le juge Louis Fortin a entendu, hier, les représentations sur la sentence et il fera connaître sa décision le 27 juin. Avec le policier Yves Roy qui doit connaître sa sentence lundi, Rainville fut trouvé coupable d'avoir molesté et rudoyé un citoyen alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions.

Me R. Goulet, procureur du ministère public, a réclamé une peine exemplaire, tenant compte de la confiance que le public doit conserver aux policiers. Il s'est opposé à la libération inconditionnelle alléguant la nécessité de dissuader la répétition de tels actes de la part des policiers.

L'ancien policier Rainville a lui-même témoigné de son congédiement le 16 octobre 1978, après huit ans de service. Actuellement sans emploi, il a relaté qu'un grief logé par son syndicat était en suspens jusqu'à la décision du juge Fortin. Il a fait savoir qu'il n'avait

auparavant aucun dossier disciplinaire relativement à son travail auprès du public.

Son procureur, Me André Gaulin, a exhorté le juge à ne point rendre une décision contre le policier, mais bien contre Normand Rainville. Ce dernier, a-t-il poursuivi, a déjà payé bien assez cher l'acte reproché puisqu'il a perdu quelque \$37,000 en salaire, sans compter les désagréments occasionnés par les procédures judiciaires et la publicité. Il a rappelé que dans son jugement, le juge Fortin écrivait que Rainville n'était pas l'auteur direct et immédiat des

blessures, lui reprochant seulement sa complicité en s'abstenant d'intervenir.

Il a incité le juge à prononcer une libération inconditionnelle pour permettre à son client de gagner sa vie dans le seul travail qu'il puisse accomplir, d'autant plus qu'on pouvait considérer Rainville comme réhabilité et pouvant devenir un actif pour la société. "Il a pu être provoqué par le fait que la victime l'ait suivi en automobile durant plusieurs kilomètres et qu'il pouvait avoir fait preuve d'agressivité. L'opinion publique dira peut-être qu'en sa qualité de policier, il devait savoir. Aujourd'hui, il le sait", a conclu Me Gaulin.

Geneviève, le 17 avril, Guérette devait subir son enquête préliminaire hier, mais le juge a ordonné que le prévenu soit détenu sous les soins des médecins jusqu'au bon plaisir du lieutenant-gouverneur, avant d'être traduit en cour pour répondre à l'accusation.

Repousse des cheveux: publicité trompeuse

M. Vincent Giguère, faisant affaires sous les raisons sociales de "Les salons Jeanne Gauthier enr.", "Coiffure style" et "Vincent Giguère, trichologiste", au 1104 rue Raymond-Casgrain devra payer une amende de \$500 pour avoir illégalement publié dans deux quotidiens et dans "Le téléphone rouge" des indications fausses et trompeuses sur un traitement capillaire.

La publicité laissait entendre que le traitement capillaire arrêterait la chute des cheveux et améliorerait la pousse des cheveux, en offrant une garantie non fondée sur une épreuve suffisante.

Agée de 58 ans, condamnée pour fraude

Une citoyenne de Beaufort, âgée de 58 ans, a été condamnée par le juge Louis Fortin, à 14 jours de prison et à une amende de \$500, à la suite d'une fraude de \$5,000 contre la compagnie "Les constructions de la côte de Beaufort" et M. et Mme Yves Hébert, au cours du mois de septembre 1977. Elle a vendu le même terrain à deux acheteurs différents.

Le procureur du ministère public, Me Jacques Bérubé a invoqué la récidive de la femme, déjà condamnée en 1976, à un jour de prison et \$500 d'amende sous 11 chefs d'accusation de fraude.

Raymond Huot: libéré sans condition

Un permanent syndical de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, M. Raymond Huot, 41 ans, du 3096 rue Mgr Gauthier, à Beaufort, a été libéré inconditionnellement d'une accusation de fraude contre l'assurance-chômage, pour une somme de \$8,560 entre le 1er janvier 1974 et le mois de juin 1977.

Le juge Cyrille Potvin s'est ainsi rendu à la requête de Me Richard Grenier, procureur de la défense qui a fait valoir que son client n'avait retiré aucun bénéfice de cette fraude et qu'il avait l'intention seulement d'aider deux travailleurs privés de leur emploi.

Pas apte à se défendre

Un psychiatre, le Dr Serge Côté, a informé le juge Paul-Emile Fortin que Jean-Louis Guérette, 28 ans de Québec, n'était pas apte à collaborer à sa défense. Accusé d'avoir mis le feu à une maison de la côte Sainte-

Du cristal élégant au prix réduit de 25%!

Ces superbes verres sont en cristal clair "LIBET" de Tchécoslovaquie dont vous apprécierez avec plaisir la forme simple, moderne et la clarté remarquable.

A. verre à eau 10 oz B. vin rouge 7 oz C. verre droit 12 oz D. liqueur 1 1/2 oz E. vin blanc 5 oz F. coupe à champagne/sorbet G. grand verre droit 14 oz H. cocktail/sherry 4 1/2 oz.

Notre prix courant: \$5.95 chacun
PRIX RÉDUIT: \$4.35 chacun

16, de la Franchise
592-3622

PLACE QUEBEC
529-0231

PLACE STE-FOY
653-4035

PLACE FLEUR DE LYS
529-0303

PLACE DU ROYAUME
Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

MEUBLES DE PATIO

GUNITE DE QUEBEC INC.
1572, avenue du Parc, Ste-Foy
653-1871

L'été maximum au prix minimum

Pour le jardin, table et chaises à treillis métallique. L'ensemble tel qu'illustré: **\$249.**
(coussins et parasol non inclus)

zip le prêt-à-apporter du meuble design
international
Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221

UN CHOIX COMPLET UNE QUALITE SUPERIEURE
D'ARBRES - ARBUSTES - HAIES - ARBRES FRUITIERS - PLANTES VIVACES

AMENAGEMENT PAYSAGER

DES PLANTES VIVACES:
• géranium
• chrysanthème
• etc.

FOYER EXTERIEUR préfabriqué
Choix de couleurs et grandeurs

Passez donc chez PÉPINIÈRE BOURBEAU INC.
BOTANIX
8335, 1ère Avenue
Charlesbourg G1G 5E6
(418) 626-2930

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS ACCOMMODER À NOS AUTRES CENTRES:
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Les Saules
1995, boul. Masson 871-5505

Côte Sainte-Anne
Beaupré 827-5482
9687, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Baupré 827-4884

faits divers

Incendie de Kenora: retour au foyer des évacués de Red Lake

(D'après PC) — Environ 3,500 personnes évacuées de Red Lake, Ont., seront ramenées chez elles par avion durant la fin de semaine, les feux de forêts étant plus ou moins contenus dans la région et dans la plupart des régions du pays depuis hier.

On n'attend pas de grands changements en Alberta en fin de semaine; un seul des 20 feux de forêts n'y était pas encore maîtrisé, hier. Mais cet incendie, dans la forêt d'Athabasca, s'est étendu de

117 acres à de 117,000 à 135,000 acres.

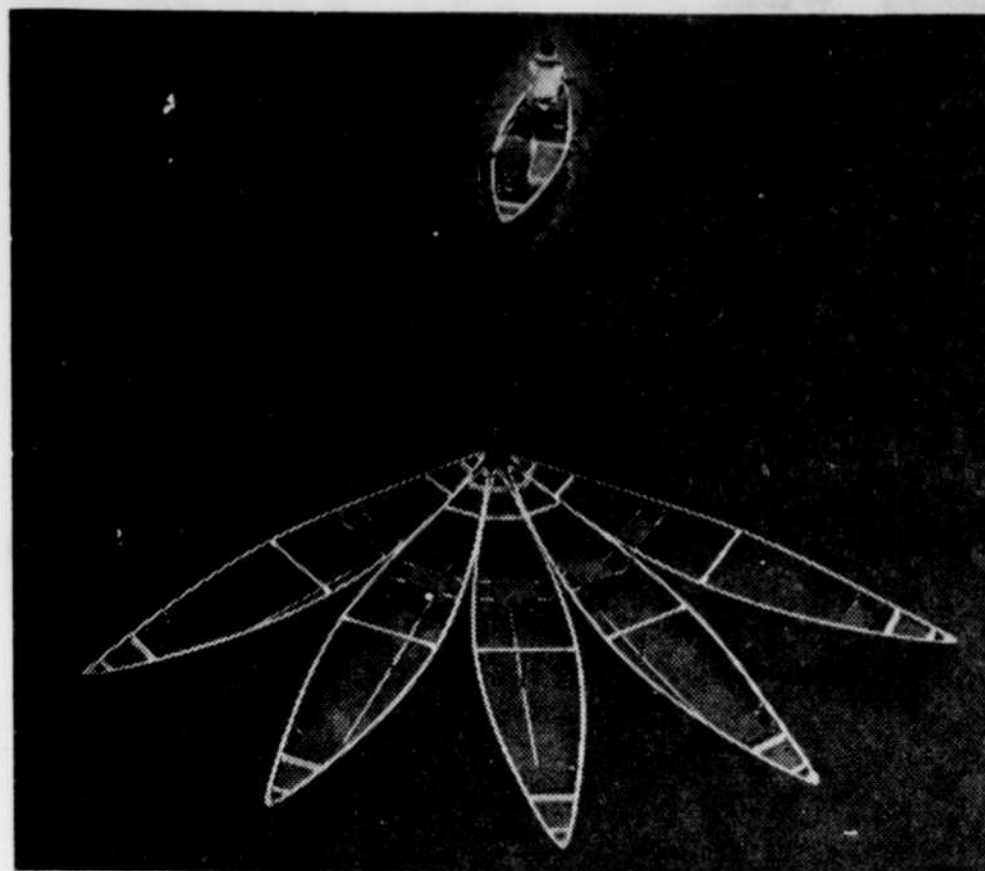
Les feux en plein air ont été interdits dans la moitié occidentale de la Nouvelle-Ecosse. Il n'y avait pas hier

d'important feu de forêt dans les provinces de l'Atlantique.

Le ministre des Forêts de C.B. a dit qu'il y avait danger de feux dans le nord-ouest mais que la pluie les atténuait.

Au Québec, il y avait 31 feux de forêts hier, soit 19 de plus que la veille, mais tous étaient maîtrisés.

Des 77 feux du Manitoba, 56 étaient circonscrits.



Tâche quotidienne

Louis Bailey, de London, en Ontario, remorque sa flotte de canoës, de l'endroit où il les amarre durant la nuit, jusqu'à une petite baie de la rivière Thames, en espérant bien les louer aux personnes jeunes de coeur ou aux gens qui sont friands d'aventures.

Une autre journée de temps frais a stabilisé la situation à Kenora, Ont., près de la frontière du Manitoba, sur une étendue de 275,000 acres (110,000 hectares). Il y avait encore hier plus de 110 incendies dans le nord de l'Ontario mais on prévoit des averses en fin de semaine.

Jusqu'à présent, le feu a détruit, dans cette région, pour plus de \$200 millions de bois et au moins sept maisons ont été rasées.

Entre-temps, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, répondant à une demande de l'Ontario, prêtera à cette province un total de 90,000 pieds de boyaux d'arrosage, 49 motopompes et du matériel de campement.

D'autre part, en Saskatchewan, la pluie, et même la neige, ont amélioré la situation mais on met les citoyens en garde contre trop d'optimisme.

On ne rapportait que quatre incendies au Nouveau-Brunswick, tous maîtrisés, mais la sécheresse y est aussi grande qu'au milieu de l'été.

Ultime hommage pour les morts de CP Rail

SWIFT CURRENT, Sask. (PC) — Environ 500 personnes, dont nombre d'employés de CP Rail, ont assisté, hier, au service des 22 victimes de la collision de mercredi entre un camion-citerne et un autobus près de ce centre du sud-ouest de la Saskatchewan.

La First United Church, grand immeuble de briques, était presque remplie. Plusieurs ont retenu avec peine leurs pleurs durant les prières.

Des 22 victimes, 11 étaient de Terre-Neuve, neuf du Manitoba, une de la Nouvelle-Ecosse et une de l'Ontario.

Le premier ministre, M. Allan Blakeney, avait projeté d'assister au service, mais celui-ci étant avancé d'une journée, il ne l'a pu.

Par ailleurs, selon un porte-parole de CP Rail, les dépouilles des 11 Terre-Neuviens devaient être transportées à Saint-Jean, hier soir, par avion nolisé.

Le Boeing 737 de Nordair transportera aussi une trentaine de Terre-Neuviens qui

ont décidé de retourner chez eux. L'appareil devait arriver à Saint-Jean vers 10h, heure locale, ce matin.

Pendant ce temps, le coroner en chef de la Saskatchewan, le Dr Stewart McMillan, a dévoilé les noms des trois victimes de la tragédie routière, dont l'identité n'était pas connue, jeudi, lorsque la liste a été rendue publique.

Il s'agit de Richard Thomas Slaney, âgé de 25 ans, de St. Lawrence, T.-N.; Rob Roy Hall, 22 ans, de Vermillion Bay, Ont., et Kevin Keith Tanner, 21 ans, de Winnipeg.

Quant aux 11 personnes qui ont subi des blessures lors de cet accident, neuf d'entre elles reposent toujours dans diverses institutions hospitalières de la Saskatchewan, tandis que les deux autres ont pu regagner leur domicile.

L'état des blessés est jugé stable ou satisfaisant par les autorités médicales.



661-9488

9h à 17h

POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL EN DÉCORATION INTÉRIEURE



Hoover

SERVICE D'ENTRETIEN

Rajustez votre aspirateur Hoover grâce à notre vérification

EN 8 POINTS.

- Courroie
- Roulements
- Brosses
- Ampoules
- Système électrique
- Nettoyage et graissage du moteur
- Nettoyage et graissage de l'agitateur
- Remplacement du sac de papier

VERIFICATION COMPLETE

Spécial 12⁹⁵

jusqu'au 30 juin inclus.

pièces en sus

Service de cueillette et livraison disponible.

Le seul CENTRE DE SERVICE de votre région géré par la Compagnie Hoover Ltée, propriétaire.

* Nous faisons maintenant l'entretien de toutes les marques d'aspirateurs.

La Compagnie Hoover Limitée

155, des Chênes ouest - Québec

628-5731

QUÉBEC AU PLUS HAUT POINT!

Découvrez le panorama exceptionnel que vous offre la promenade sise au 31^e étage de l'édifice « G » à quelque 202 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Visite guidée gratuite.

Mai - juin

Lundi au vendredi:

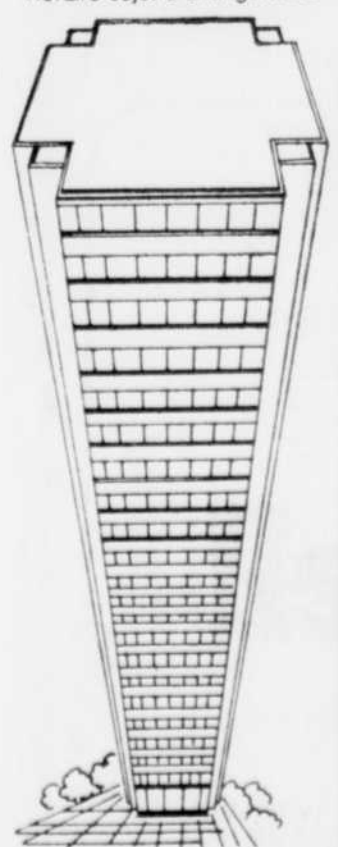
9:00 à 16:30

Dimanche:

13:00 à 16:30

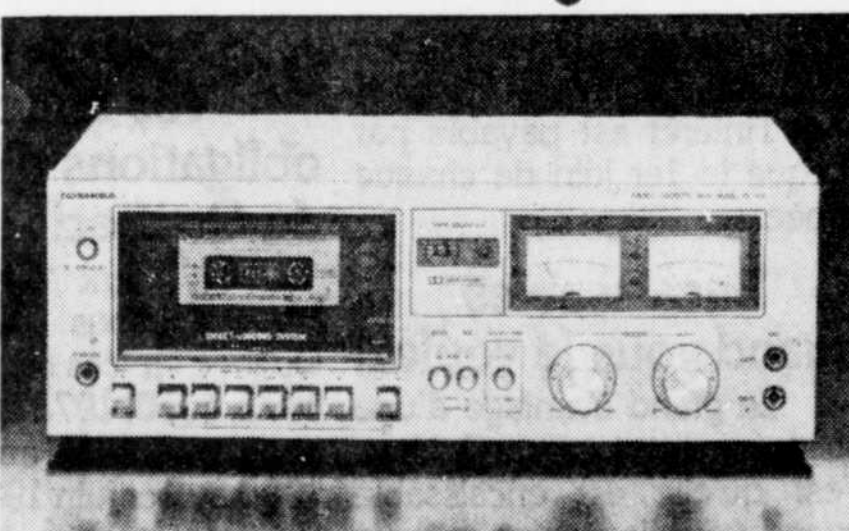
Sauf les jours fériés

Horaires sujet à changements



Gouvernement du Québec
Ministère des communications

Voici demain...aujourd'hui



MAGNETOPHONE A CASSETTES
TOSHIBA PC X 10

Avec Dolby, bande de fréquence de 25 Hz à 16,000 Hz.
Rapport signal bruit: 57 DB.
Garantie de 30 mois sur pièces et main-d'œuvre.

Rég. \$259.95

SPECIAL

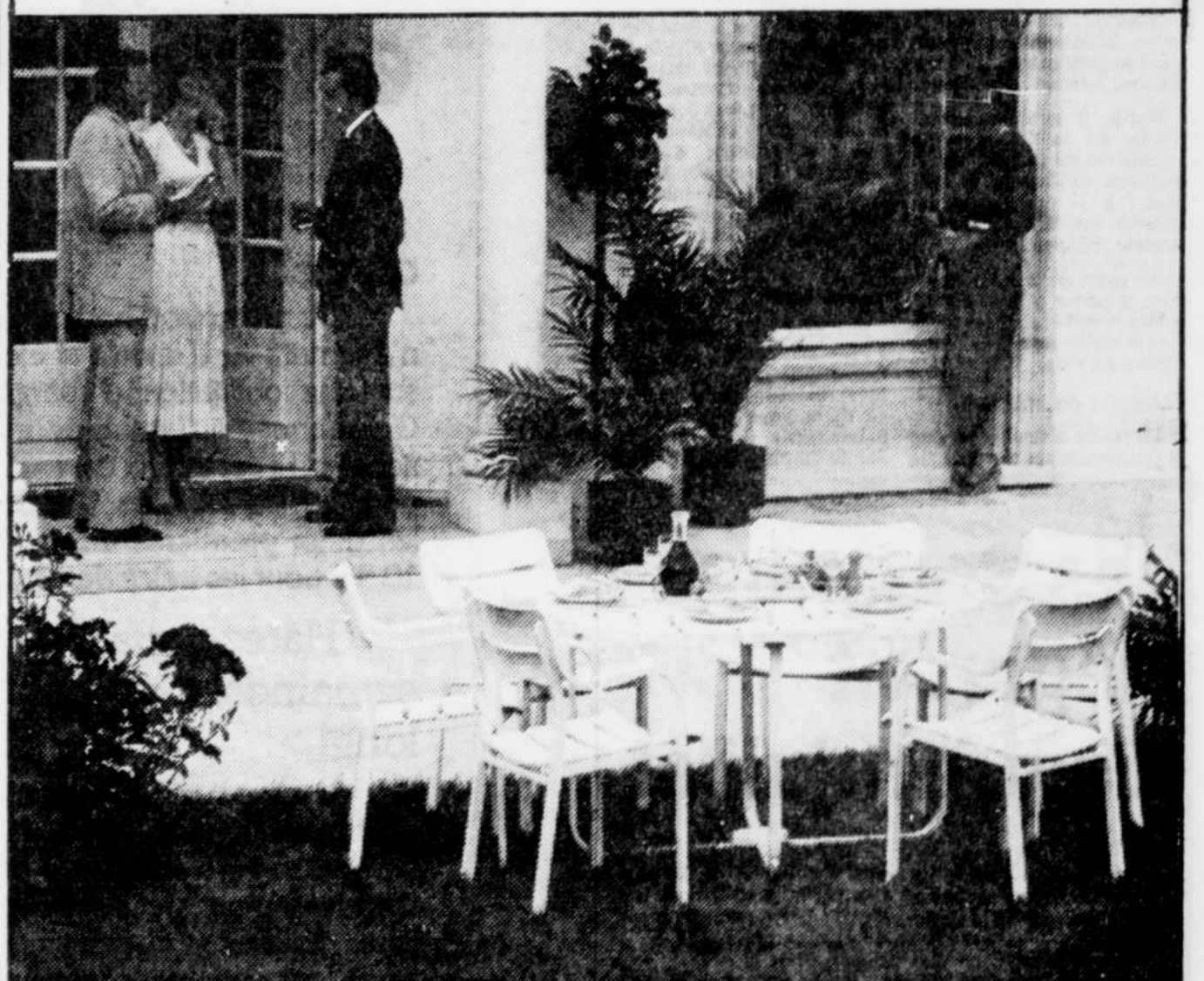
\$199⁹⁵

33/45
INC.

Dépositaire autorisé Toshiba
Mail St-Roch - 529-8024
(face à Place Cartier)

Super Spécial
Cassette BASF
Super Chrome 0-90
Rég. \$8.49 pour
\$6.98 ou
6 pour \$36

Nos meubles de jardin sont à l'aise partout



Nos meubles de jardin sont à l'aise partout

Le jardin n'est pas exclusif aux tête-à-tête. Les meubles jardin Univers Décor connaissent les bonnes manières. Ils sont à l'aise partout.

Spécial 5 MCX **\$995**

universdécor INC.

Nouvelle adresse:
à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél: 872 2321

Philip sera à Québec demain

par J.-Claude RIVARD

Son Altesse Royale le prince Philip, duc d'Edimbourg, est attendu à Québec au cours de l'après-midi de demain, afin de présider, dès lundi matin, l'ouverture de la phase terminale du cinquième congrès d'étude du Commonwealth.

Dès dimanche soir, le prince sera l'objet d'une réception à l'université Laval, lieu où se tiendront, pendant toute la semaine prochaine, les événements du congrès.

Ces derniers constitueront la dernière partie d'un congrès de trois semaines, en cours depuis le 17 mai, dans diverses parties du Canada, et consacré à "l'homme et la société industrielle", auquel participent environ 300 personnes venant de trente pays du Commonwealth. Ce congrès a pour but de procéder à l'étude des besoins et des aspirations humaines, les intérêts des sociétés, des syndicats et des gouvernements à l'échelle nationale, régionale et locale.

Planifié depuis quatre ans, ce congrès a suscité l'intérêt des premiers ministres du Québec et de l'Ontario, MM. René Lévesque et William Davis. Ces provinces sont en effet les principaux hôtes des représentants du Commonwealth.

Le programme

Le prince Philip est attendu à l'aéroport de Sainte-Foy au milieu de l'après-midi de dimanche, alors qu'il pilotera lui-même son avion privé. Il sera accueilli par le lieutenant-gouverneur du Québec, Son Excellence Jean-Pierre Côté.

En soirée, le prince sera reçu par le recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, au pavillon Pollack.

L'ouverture de la phase terminale du congrès se fera lundi matin, au Théâtre de la cité universitaire. Suivra la projection d'un film mettant en relief les éléments des deux premières semaines du congrès.

Hormis la conférence de presse que donnera le prince, vendredi après-midi, ce sera la seule partie du congrès qui sera accessible aux journalistes. Toutes les autres délibérations se feront au pavillon des Sciences de l'administration, dans le plus strict huis clos.

Néanmoins, l'époux de la reine Elisabeth fera quelques apparitions publiques à Québec, pendant la semaine.

Mardi, il sera notamment l'hôte de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, au Château Frontenac, où il prononcera un exposé sur "L'homme et la société industrielle".

Au cours de la même journée, le prince et les congressistes seront également reçus par le maire Jean Pelletier, à l'hôtel de ville.

Mesures de sécurité

Le séjour à Québec du duc d'Edimbourg nécessitera la mise en application d'un cer-

tain nombre de mesures de sécurité, coordonnées par la Gendarmerie royale du Canada, sous la supervision de M. Henry Davies, d'Ottawa.

Bien qu'aux yeux du gouvernement provincial le passage du prince à Québec et son séjour à la suite royale du Château Frontenac soit considéré comme "une visite strictement privée", les membres de la presse devront cependant se soumettre aux formalités usuelles d'accréditation.

Hormis les photographes (qui devront être sur place une demi-heure avant certains événements), les journalistes ne pourront approcher le visiteur qu'au moment de la conférence de presse, vendredi prochain.

Le congrès

Les congressistes ont été choisis dans leur pays d'origine, suivant des critères rigoureux, selon leur âge (25 à 40 ans) et surtout selon leur aptitude à assumer des postes de commande dans le monde socio-économique, au cours des dix prochaines années.

Sans avoir encore de responsabilité de premier plan, ce sont néanmoins des hommes et des femmes que l'on a recrutés dans le milieu industriel (40 pour 100), le milieu syndical (40 pour 100) et le milieu gouvernemental (20 pour 100). Environ 175 proviennent de l'étranger, 125 du Canada, 25 du Québec, dont trois de la région immédiate de Québec.

Le congrès s'est ouvert le 17 mai à Kingston, Ont., sous la présidence du duc d'Edimbourg et de l'ex-gouverneur général du Canada Roland Michener et du gouverneur général Ed Schreyer. A Kingston, puis à Calgary, les congressistes ont participé à une série de conférences et d'exposés portant sur l'industrie régionale au Canada.

La seconde phase a été l'intégration des congressistes dans des milieux de travail, pendant une dizaine de jours, pour leur permettre d'établir des échanges personnels avec les administrateurs d'entreprises, les employés, les leaders syndicaux, de façon à bien saisir les ambitions et les difficultés de chaque milieu.

Au Québec, le groupe s'est divisé puis s'est rendu, entre autres, à la baie James (complexe LG-2), à Schefferville, Labrador City et à Sept-Îles (Iron Ore); Fermont (Cie Québec Cartier); Tracy (Marine Industrie Ltée); Contrecoeur (Sibec Dosco Ltée); Jonquière (Alcan Ltée) et Kénogami (Abitibi-Price); Saint-Hyacinthe (Casavant); Montréal (Shell et Steinberg); Sainte-Thérèse (General Motor); Sainte-Anne-de-Bellevue (collège MacDonald); Trois-Rivières (Consolidated-Bathurst), etc.

Plus près, on a vu le groupe à Plessisville (Forano Inc.); à Beauceville (Jacques Poulin Ltée); Saint-Joseph de Beauce (Céramique de Beauce); Sainte-Marie (Vachon Inc.); Sainte-Claire (Coop laitière), etc.

Les Communes siégeront jusqu'en juillet

OTTAWA (PC) — Même s'il refuse d'exclure un prolongement des travaux de la Chambre des Communes jusqu'au milieu du mois d'août, le président du Conseil privé et leader du gouvernement en Chambre, M. Yvon Pinard, ne croit pas "déraisonnable de prévoir un ajournement à la fin de juillet".

M. Pinard, député du comté de Drummond, a apporté cette précision lors d'une entrevue au cours de laquelle il a précisé "qu'on va prendre tout le temps qu'il faut pour passer à travers le travail accumulé".

A la suite du retard causé par la tenue de deux élections en moins d'une année, M. Pinard a fait appel à la collaboration des autres partis "pour démontrer que ce Parlement, malgré de vieilles règles, peut fonctionner de façon décente".

Déjà une quinzaine de projets de loi urgents, parce qu'ils comportent des dates d'échéance, attendent les députés selon le président du Conseil privé. Celui-ci croit, néanmoins, qu'à moins de faits urgents, tels le dépôt de projets de lois importants ou

une obstruction de la part des partis d'opposition, "on devrait être capable de sortir quelque part en juillet".

Pour sa part, le leader en Chambre du Parti conservateur, M. Walter Baker, a dit qu'il ne voyait "rien de formidable dans le programme législatif" et qu'il ne croyait pas à une "opposition systématique de son part sur aucun des projets de loi actuellement devant la Chambre".

Ainsi anticipe-t-il de voir les Communes mettre fin à leurs travaux pour la période estivale vers la fin de juillet. "Ce n'est pas notre travail de mener la guerre de façon irréfléchie", a-t-il ajouté aussitôt.

M. Baker ne s'attend pas non plus à ce que le gouvernement tente de profiter des dernières heures de la session pour faire adopter à la vapeur des projets de loi controversés.

Il s'est avéré impossible de recueillir les commentaires du leader en Chambre du Nouveau parti démocratique, M. Stanley Knowles, parce qu'il était retenu aux Communes.



Les obligations d'épargne du Québec en vente du 26 mai au 6 juin.*

14% ça tombe du ciel!

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu d'intérêt si élevé sur une obligation d'épargne. C'est l'année ou jamais pour en acheter. Et cet intérêt est assuré pour plusieurs années: 14% pour les deux premières années et 10,5% pour les treize dernières.

Hâtez-vous! Deux semaines, c'est pas long!

Vous pouvez acheter les obligations d'épargne du Québec, du 26 mai au 6 juin, dans les banques, caisses populaires, fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières. La limite est de 15 000\$ par acheteur et seuls les résidents du Québec peuvent en acheter. Cependant, toutes les obligations d'épargne datées du 1er

juin 1975, qui viennent à échéance cette année, peuvent être échangées contre des obligations 1980 en excédent de la limite de 15 000\$.

Faites de l'intérêt sur l'intérêt.

Les obligations à intérêt composé vous donnent de l'intérêt sur l'intérêt. Cet intérêt est composé annuellement et est payable à l'encaissement. Vous pouvez aussi choisir les obligations à intérêt régulier dont l'intérêt est payable par chèque le 1er juin de chaque année.

Encaissables quand vous le voulez!

Le grand avantage d'une obligation d'épargne du Québec, c'est qu'elle est encaissable quand vous le voulez et à sa pleine valeur.

Coupures et modes de paiement pour tous les budgets.

C'est facile d'acheter une obligation d'épargne. A intérêt régulier, elles sont offertes en coupures de 300\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$ et à intérêt composé, en coupures de 100\$, 300\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$. Et pour vous accommoder encore plus, elles sont payables comptant ou par versements périodiques.

Vos autres obligations d'épargne du Québec!

Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Québec émises en 1971, 1972, 1973, 1976, 1978 et 1979 a été augmenté: 14% l'an du 1er juin 1980 au 1er juin 1982 et 10,5% l'an par la suite jusqu'à leur échéance.

14% ça tombe du ciel!

 Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

*Ou toute autre date déterminée par le ministre des Finances.